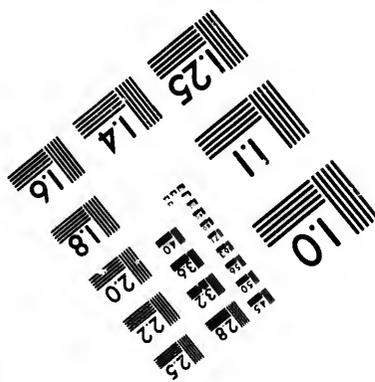
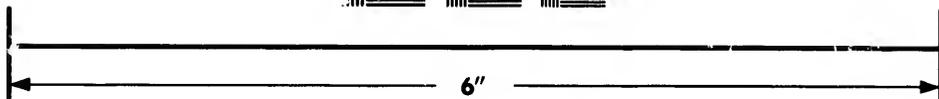
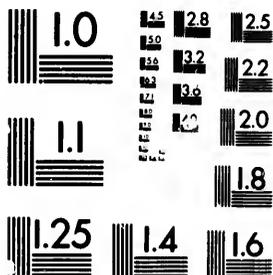


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
28
32
25
18
20
22

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
01

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			/								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

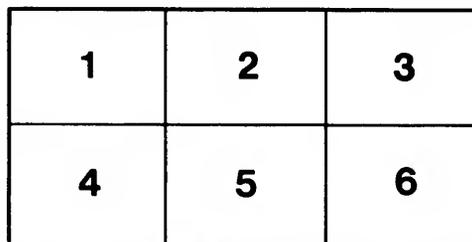
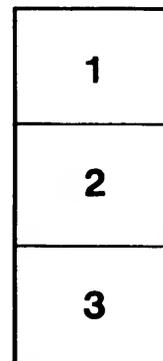
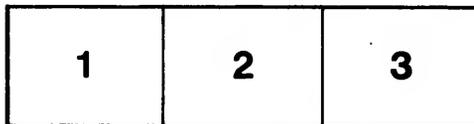
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

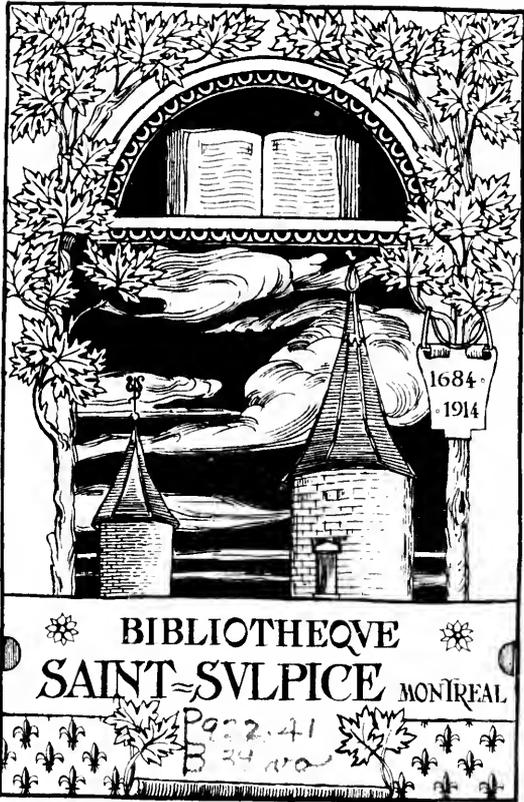
Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTRÉAL

P972.41
B 34 no

41

va

Prix: - - - 40 Cts.

Notes Biographiques

SUR

*LE PRETRE PATRIOTE,
Fondateur de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes.*



Messire P. J. B. Bedard,

PAR

P. U. VAILLANT.

FALL RIVER MASS.

1886.

Typographie Canadienne de P. U. VAILLANT, Editeur, Rue Pleasant, 378.

P922.41
B 39 *na*





P. J. B. Bedard, Ptre.

✻ Notes ✻ Biographiques ✻

— SUR —

L'abbé H-J-B-Bédard,

— Le Prêtre Patriote, —

Fondateur • de • la • Paroisse

Notre Dame-de-Bourdes, •

— A FALL RIVER. —

— PAR —

✻ P. U. VAILLANT. ✻

FALL RIVER MASS.

1886.

Typographie Canadienne de P. U. VAILLANT, Editeur, Rue Pleasant, 378.

2000
1000

AVANT-PROPOS.



Il y a maintenant près d'un demi-siècle, la Re-nommée aux cent bouches, publiait dans les heureuses campagnes du Canada le succès de ceux d'entre nous qui, avec l'esprit d'aventures qui caractérise notre nation, avaient ôsé traverser la ligne 45o. Ce fut alors que les premières vagues de ce torrent dévastateur de l'é-migration, mues par une pente, inexplicable alors suivant les uns, et providentielle suivant les autres, commen-cèrent insensiblement à se creuser un lit dont la profon-deur ne saurait maintenant être comblée que par une législation honnête, énergique, et éclairée. Quelques années plus tard, plusieurs de nos hommes publics, hon-teusement corrompus par les titres et les honneurs in-signifiants de l'Angleterre, et grassement payés pour

museler et tenir en laisse ce petit peuple français, qui lui aussi, voulait suivre la large voie des progrès de notre siècle, éveillés de leur torpeur coupable par les murmures de la multitude effrayée de cet exode sans précédent dans notre histoire, essayèrent en vain de rassurer les esprits. L'un d'eux qui s'est fait une célébrité assez équivoque, laissa échapper une phrase insultante destinée à passer à la postérité. "Laissez-les donc partir, " disait-il, " c'est la canaille qui s'en va ! "

Un digne prélat, l'une des lumières de notre clergé, déplorant avec amertume cette dépopulation de nos campagnes fertiles, l'attribuait à notre amour du luxe et à notre penchant à l'intempérance ! . . . Des journaux prétendus religieux, soudoyés avec l'or anglais pour cacher les véritables causes de l'émigration, crurent pouvoir obstruer le torrent en faisant un tableau hideux des mœurs de " ces jeunes garçons et de ces jeunes filles qui allaient accrocher aux buissons de la grande Babylone, les derniers lambeaux d'une foi agonisante, et perdre la santé et l'honneur dans les filatures et les maisons de pension où on les entasse jour et nuit sans surveillance aucune ! . . . "

Hélas, il était trop tard ! "Ventre affamé n'a pas d'oreilles." En dépit des adjurations du clergé et des fausses représentations d'une presse officieuse et vénales ; en dépit du fameux "Acte de rapatriement," cette farce malhonnête, ce tour de passe-passe d'un charlatanisme éhonté, qui n'avait d'autre but que d'étayer les fauteuils chancelants d'un ministère corrompu, et qui n'a eu d'autre effet que d'engraisser des agents sans principes ; le torrent s'est élargi, les vagues se sont

multipliées, entraînant avec elles une multitude d'autres " canailles " qui ont fondé sur tout le littoral de la Nouvelle-Angleterre et dans les Etats de l'Ouest, de belles paroisses, de nombreux journaux, des sociétés littéraires et de secours mutuel, bâti des couvents, des écoles paroissiales; organisé des conventions etc, qui font aujourd'hui l'admiration, non seulement de nos accusateurs du Canada, mais encore des Américains, taxés si souvent, à tort ou à raison de matérialisme.

Tous les ans, prêtres, religieuses, journalistes et médecins distingués, cultivateurs riches et pauvres, artisans habiles, etc. en mot, une multitude de bras vigoureux et d'intelligences diverses, se sont laissé emporter par la violence du torrent et tous sont venus ajouter à la richesse de la Grande République en confondant leurs légitimes aspirations au bien-être et à la liberté avec celles de ses 60 millions d'habitants.

Ces familles disséminées dans toutes les parties de la vaste Union Américaine, furent d'abord pendant longtemps dans un isolement complet et exposées à une absorption qui paraissait alors imminente. Ignorant pour la plupart la langue du pays, le manque absolu de journaux français et la religion catholique qui, à de rares exceptions près, n'était prêchée que dans cette langue, les privaient conséquemment de tout moyen de ralliement. D'un autre côté, la plupart des membres du clergé irlandais, partisans outrés de l'assimilation des races, sans doute en raison de la perte de leur langue nationale impitoyablement étouffée par la tyrannie anglaise, se flattèrent pendant longtemps de pouvoir, au moyen du ministère sacerdotal, opérer parmi nous

l'œuvre dénationalisatrice dont ils avaient été les victimes. Mais, outre que la plupart des nôtres ne comprenaient pas leur langue et que ces dignes messieurs se donnaient peu ou point de peine pour apprendre la langue française, la dissimilitude des mœurs et des coutumes et l'antipathie instinctive entre les deux races, furent toujours un obstacle insurmontable à leurs projets ambitieux. Le fait indéniable que beaucoup de nos nationaux ont été obligés de bâtir en commun avec eux des églises d'un grand prix et qu'ils en furent ensuite expulsés, sans aucune compensation, n'était certes pas de nature à mitiger les effets de cette antipathie.

Nos S. S. les évêques du Canada s'émurent alors sur le sort de l'Église canadienne aux États-Unis, et voyant qu'il était aussi difficile de mettre un frein à l'émigration que d'arrêter le cours majestueux de notre fleuve Roi, nous envoyèrent les quelques missionnaires que l'épiscopat irlandais, toujours imbu de ses tendances assimilatrices, voulut bien condescendre à accréditer dans quelques uns de nos grands centres de population.

C'est pour faire passer à la postérité les tribulations et les œuvres admirables de l'un de ces prêtres patriotes que j'ai entrepris la tâche de publier le présent opuscule. Je ne me suis pas dissimulé les difficultés d'une pareille entreprise. Le fait regrettable pour moi de n'avoir eu d'autres leçons que celles de l'expérience pendant le cours d'une vie passablement accidentée et déjà sur son déclin, devra engager mes lecteurs à ne pas attendre de moi une œuvre dont quelqu'un moins

âgé, pourrait se faire, à tort ou à raison, un titre de gloire aux yeux de ses compatriotes. D'ailleurs, je n'écris que pour ceux qui comme moi, n'ont pas eu le bonheur de recevoir une instruction classique. Si toutefois la compilation des faits que je vais rapporter tombe sous les yeux de quelques savants, ils sont libres de choisir parmi tous ces matériaux bruts, ceux qui leur paraîtront convenables à l'érection du monument historique que l'on élèvera tôt ou tard à la nation canadienne aux Etats-Unis. Si d'un autre côté les motifs qui me font agir n'ont pas le pouvoir de désarmer la critique malveillante, tant pis; car mon âge et mon expérience des choses de ce monde, m'y rendent tout aussi indifférent qu'au peu de mérite que pourrait me valoir mon humble travail.

P. U. VAILLANT.

Fall River, Mass. juin 1886.



PIERRE-JEAN-BAPTISTE-BEDARD, le sujet de cet opuscule est né à St. Rémi, dans le beau comté d'Iberville, en Canada, le 6 novembre 1842, d'une famille de riches cultivateurs de l'endroit. Son père Charles Bedard, était l'un de ces types de franchise, d'honnêteté et de jovialité que l'on retrouve encore dans nos campagnes canadiennes. Sa mère Marie-Louise Parent, joignait à une grande piété toutes les qualités qui font de la femme canadienne, une épouse chrétienne, une mère dévouée et capable des plus grands sacrifices pour assurer le bonheur de ses enfants. En outre de ces belles qualités, les époux Bedard avaient un cœur droit et sensible. Les pauvres ne sortaient jamais de leur maison les mains vides et le cœur gros de découragement; car à la substance matérielle, ils ne manquaient jamais d'ajouter des conseils et des consolations qui portaient souvent d'heureux fruits. L'enfance de Pierre-Jean-Baptiste, à qui l'on avait donné, comme c'est l'habitude dans plusieurs familles canadiennes, le sobriquet de p'tit Pierre, se passa sans incident remarquable dans cette atmosphère de vertus domestiques. Avec lui grandirent la franchise, la vivacité d'esprit et la droiture de cœur qu'il tenait de son père, tandis que sa vertueuse mère s'efforçait de tempérer son caractère naturellement léger par de sérieuses leçons, qui lui étaient inspirées autant par sa piété sincère que par son amour maternel.

P'tit Pierre profita heureusement de ces leçons et à neuf ans, il fut jugé digne par son curé de faire sa première communion.

Ce fut un grand jour pour lui et surtout pour sa vertueuse mère, dont les soins avaient tant contribué à cette grande faveur, que l'on n'accorde ordinairement à un âge si tendre, que quand on est bien convaincu de l'intelligence et de la piété de l'aspirant.

A neuf ans et demi, il entra au Collège de l'Assomption, où Louis, son frère aîné, maintenant notaire dans la ville de Montréal, achevait son cours classique. Au collège, p'tit Pierre se fit bientôt remarquer par son intelligence précoce, sa franchise, son bon cœur, son esprit vif et droit et surtout par ses inépuisables espiègleries. Se faisait-il quelques fredaines, soit à l'étude, en récréation, au dortoir ou en classe, on était certain que p'tit Pierre faisait partie de l'équipée. Du reste, franc et loyal, il n'essayait jamais, comme plusieurs écoliers sans scrupule, à rejeter la faute sur ses camarades. Au contraire, il avouait si sincèrement que souvent, il s'en tirait sans punition.

Les études de son frère Louis étant terminées, et sa famille ne voulant pas, vu son jeune âge, le laisser seul au Collège de l'Assomption, on le fit entrer au Collège de Montréal, où il termina son cours avec beaucoup de succès. Pendant deux ans il fut professeur dans cette institution et entra ensuite au Grand Séminaire de la Montagne, où il fit son cours de théologie.

Je rapporterai ici un trait que je trouve dans ses mémoires du temps, qui peint bien le patriotisme et la charité qui commençaient à animer dès lors ce jeune lévite. C'était en hiver, et nonobstant le froid et la neige, les ecclésiastiques faisaient invariablement une promenade journalière dans le jardin. Il y avait beaucoup d'arbres fruitiers dont les feuilles étaient dévorées pendant l'été par des chenilles qui déposaient l'automne sur les branches, des myrades d'œufs renfermant une légion de larves que le soleil du printemps devait faire éclore pour continuer des ravages destinés à causer la mort de tous ces beaux arbres. Or, dans l'une de ces promenades, le

jeune Bedard avait cassé une petite branche qu'il avait emportée dans sa chambre pour l'examiner à loisir. Le lendemain, en ouvrant la boîte où il l'avait mise, quelle ne fut pas sa surprise de la trouver remplie de larves toutes grouillantes que la chaleur du poêle avait fait éclore. Il courut montrer sa découverte au Supérieur qui lui proposa, séance tenante, une guerre d'extermination contre ces rongeurs nuisibles; et pour stimuler son zèle, il lui promit un sou pour chaque centaine d'ennemis détruits. L'œuvre de la Ste. Enfance faisait alors beaucoup de prosélytes en Canada, surtout dans les maisons d'éducation où quelques étudiants poussaient l'héroïsme jusqu'à sacrifier l'argent qu'on leur donnait pour leurs menus plaisirs, au rachat des enfants chinois. Rentrant un jour avec la dépouille d'une douzaine de cent ennemis du verger du séminaire: "tu vas te morfondre à ce jeu-là" lui dit un de ces condisciples. "Bah répondit-il, qu'est la fatigue quand on peut gagner son petit Chinois tous les jours?....."

Pour faire ces excursions dans une épaisseur de neige de deux ou trois pieds, il était obligé d'attacher ses pantalons à ses souliers, ce qu'il avait fait un jour avec de la "tavelle" jaune. "M. Bedard," lui dit en plaisantant le Supérieur "j'étais loin de penser que vous eussiez de telles tendances vers l'orangisme que vous allez jusqu'à en porter les couleurs."

"J'avoue qu'en effet j'ai des tendances vers cette organisation plus dangereuse encore que les chenilles auxquelles je fais la chasse; mais c'est dans le but de les détruire comme elles; et tant qu'à leur couleur favorite, je la porte, c'est vrai, mais....
.....sous mes pieds!"

Les notes que j'ai sous les yeux, écrites de sa main pendant son séjour au séminaire, ne sont qu'une suite d'aspirations ferventes à la gloire de Dieu dans la conversion des pécheurs et la pratique de toutes les vertus chrétiennes. C'est dans de si heureuses dispositions que ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre et envoyé immédiatement comme vicaire à St. Gabriel de Brandon, paroisse située aux pieds des Laurentides, en arrière de la ville de Berthier. Ce fut dans cette pa-

roïsse que commença dans la vigne du Seigneur, ce travail sur-humain dont les conséquences fatales devaient quelques années plus tard, en dépit de la force de sa constitution, contribuer pour beaucoup à le conduire à une mort prématurée et misérable sur la terre étrangère, loin de sa famille et de ses nombreux amis.

Doué par la nature d'une voix aussi puissante que mélodieuse et d'un amour passionné pour la musique vocale et instrumentale, il débuta par une révolution dans le chœur de chant de sa nouvelle paroisse. Les quelques heures de loisir que lui laissaient les nombreux travaux du ministère, étaient employés à rassembler les jeunes gens des deux sexes et à leur donner des leçons de plain-chant et de musique vocale. Un brillant succès couronna ses efforts et au lieu de quelques voix fausses de deux ou trois vieillards, ne sachant pour la plupart lire que dans leur livre de chant, cinquante voix fraîches et sonores firent résonner la voute de l'humble église des chefs-d'œuvre de Lambillotte et de Mozart. Ajoutons -y le don de la parole qu'il possédait à un haut degré et qu'il aimait à déployer dans des sermons aussi bien étudiés que conçus, et l'on ne s'étonnera plus qu'aujourd'hui même la mémoire de M. Bedard soit encore vivace dans cette paroisse.

Mgr. Bourget, alors évêque de Montréal, jugeant que de telles capacités pourraient être plus efficaces dans une sphère un peu plus élevée, le transféra au vicariat de N. -D. de Grâce à la Côte des Neiges. Cette paroisse qui, en raison de sa proximité de Montréal et des relations journalières avec cette ville, qui comme la plupart renferme autant d'éléments de corruption que de sanctification, était en effet un champ plus vaste où le jeune vicaire pouvait donner un libre cours à son zèle, qui ne reconnaissait d'autres bornes qu'une obéissance aveugle à ses supérieurs. Comme à St. Gabriel, son premier soin fut de réorganiser le chœur de l'église et de rehausser autant que possible l'éclat des cérémonies religieuses quelque peu

négligées par l'apathie de son nouveau curé. Il eût le bonheur de venir en contact avec deux ou trois familles dont les goûts artistiques et les talents supérieurs pour la musique, lui furent d'une grande utilité. De ses rapports journaliers avec ces familles surgit l'une de ces amitiés sincères qui ne s'éteignent qu'avec la vie. " Quelles bonnes familles, " écrit-il dans son journal, " amies de Dieu et du prochain. Je viens de passer quelques heures avec elles: il n'y a ni gêne ni cachette entre nous. On y va franchement, ouvertement, mais toujours avec cette politesse exquise qui donne tant d'attrait à leurs moindres actions. Que l'on est heureux quand on rencontre des cœurs ouverts et amis!....."

Les visites peut-être un peu fréquentes du jeune vicaire à ces bonnes familles où il retrouvait toutes les douceurs du foyer domestique et aux membres desquelles il en était venu à donner les doux noms de père, mère, frères et sœurs, finirent par éveiller chez son curé, homme d'un caractère acariâtre et naturellement jaloux, des soupçons d'autant plus injurieux qu'ils étaient complètement dénués de fondement. Défense formelle fut donc faite au jeune vicaire de visiter d'avantage ces familles. Le caractère bouillant du jeune homme se révolta d'abord contre une défense si injuste et si arbitraire; mais bientôt songeant à l'obéissance qu'il avait jurée à ses supérieurs aux pieds des autels, le jour de son ordination, la sainte vertu d'humilité l'emporta chez lui et il obéit. Mais ce sacrifice semble avoir été pour lui tout imprégné d'amertume. Il ne lui restait plus que la consolation de prier pour eux au St. sacrifice de la messe. " O que l'on prie bien mieux, " écrit-il dans son journal " quand l'on sait pour qui l'on prie ! Aussi en disant des messes pour mes parents, j'ai plus de dévotion que quand je prie à l'intention de tout le monde. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour mes amis ? C'est si naturel ! Je demande pour eux bien des choses et, un peu pour moi aussi; car, obligé de les diriger dans la voie du salut, je demande à Dieu d'accroître en moi les vertus d'un bon père spirituel, que j'espère acquérir a-

vec la grâce de Jésus, Marie et Joseph.“

A partir de cette défense, M. Bedard fut soumis à une surveillance incessante. Le bedeau et la ménagère, ces espions titrés de presque tous les presbytères, eurent l'honorable mission d'épier ses moindres démarches. On alla même jusqu'à forcer la serrure de son secrétaire et à porter une main coupable sur sa correspondance privée et son journal, dont il aime le format exigü, " parce que " dit-il " on peut le garder dans ses poches et le soustraire aux regards curieux de ceux qui ont la jaunisse.“

Si M. le curé avait le droit d'empêcher son vicaire de faire des visites, il ne lui était guère possible de faire en sorte que ses amis ne lui en rendissent pas de temps en temps; ce qui avait tout naturellement l'effet de l'exaspérer et de l'indisposer d'avantage contre lui. C'est dans ces réunions furtives que se dévoilaient pour eux tous les secrets de son cœur aimant et que se resserraient d'avantage les liens de l'amitié sainte qui les unissait.

Comme remède aux douleurs cruelles de son cœur ulcéré, il lisait avec délices les mémoires du P. Lacordaire, le contemporain et l'ami du célèbre abbé Lamennais, qui tous deux persécutés pour le radicalisme de leurs opinions, n'en illustrèrent pas moins la chaire française contemporaine par leur talent oratoire. J'ai trouvé dans le journal de M. Bedard plusieurs citations de ces brillants écrivains, de ces profonds penseurs, qui d'une main hardie ont écrit dans les pages de l'histoire, des vérités que personne jusqu'alors n'avait osé proclâmer. En voici une de Lacordaire qui semble avoir été écrite pour la position difficile où se trouvait alors le jeune prêtre :

.....
“ Je veux parler de l'amitié pure et sainte entre les jeunes gens. Lorsqu'un jeune homme, aidé de cette grâce toute-puissante qui vient du Christ, retient ses passions sous le joug de la chasteté, il éprouve dans son cœur une dilatation propor-

tionnée à la réserve de ses sens; et le besoin d'aimer qui fait le fond de notre nature, se fait jour en lui par une ardeur naïve qui le porte à s'épancher dans une âme comme la sienne, fervente et retenue. Il n'en recherche pas en vain longtemps l'apparition. Elle s'offre à lui tout naturellement comme toute plante germe de la terre qui lui est propre. La sympathie ne se refuse qu'à celui qui ne l'inspire pas, et celui-là l'inspire qui en porte en lui-même le généreux ferment. Tout cœur pur la possède et par conséquent tout cœur pur attire à lui, n'importe à quel âge. Mais combien plus dans la jeunesse !... Combien plus lorsque le front est paré de toutes les grâces qui attendrissent et que la vertu l'illumine de cette autre beauté qui plaît à Dieu lui-même. ”

“ C'est ainsi que j'aime les jeunes gens, moi, ” continuait-il dans son journal. “ Ils sont si souvent négligés par quelques prêtres. Il est vrai que je suis jeune moi aussi; tant mieux!

La jeunesse est meilleure qu'on ne le pense : elle fait plus de fautes il est vrai, les occasions étant si nombreuses.....mais quand on sait les prendre, on les corrige facilement. On ne les rend pas impeccables, mais bons et craignant Dieu.....

Si jamais je deviens curé, je veux prendre un soin tout particulier de la jeunesse; car la génération future sera d'autant plus morale qu'on lui aura inculqué plus soigneusement le goût de la vertu..... Je veux aussi que mon église soit un modèle de propreté comme il convient à la résidence du Dieu de pureté..... J'aurai du beau chant et surtout de la musique “ Laudate Dominum in organo, ” a dit le Psalmiste. Le chant et la musique sont comme deux ailes qui portent la prière aux pieds de l'Eternel.....”

Il ne faut pas s'étonner, si le caractère violent, l'humeur sombre et soupçonneuse et la duplicité dont M. Bedard, au dire de plusieurs personnes désintéressées, eût à souffrir au

vicariat de N. D. de toutes grâces. Il se trouve partout des âtres de la trempe de M. le curé de cette paroisse, auxquels il faut absolument quelqu'un à humilier. Et il faut bien remarquer qu'ils sont d'autant plus heureux de leur cruelle conduite que le caractère et les talents de ceux qu'ils persécutent, sont infiniment supérieurs aux leurs.

Enfin ce martyr eût un terme, grâce à l'intervention d'amis influents et Mgr. Bourget, cédant à leurs instances, transféra M. Bedard au vicariat de St. Valentin, où il retrouva, si non l'oubli du passé, au moins cette paix si nécessaire à l'entretien de la foi en la justice divine, paix après laquelle il soupirait depuis si longtemps. Le curé de cette paroisse qui connaissait ses mérites, le traita plutôt en père et en ami qu'en supérieur. Il lui confia l'administration de sa paroisse pendant des absences longues et souvent répétées, et n'eût qu'à se féliciter de la confiance qu'il reposait en lui. Les amis de cœur qu'il était maintenant libre de recevoir, lui faisaient de fréquentes visites, remarquables par l'entrain et la franche gaité de leur hôte.

St. Valentin comme la plupart des paroisses du Canada, était aussi attaquée du mal contagieux de l'émigration aux Etats-Unis. Les habitants, séduits par l'espoir de salaires élevés, vendaient leurs ménages et tous leurs bestiaux à vil prix et prenaient résolument la route de la Grande République. Des rangs entiers se dépeuplaient ainsi, et rien de plus triste que la vue de toutes ces maisons silencieuses et fermées, comme si la mort-y eût fait sa lugubre visite.

Ce fut avec le cœur gonflé d'amertume qu'un jour M. Bedard alla reconduire jusqu'à la gare du chemin de fer, une cinquantaine de ses paroissiens dans la force de l'âge, qui, après avoir entendu une messe célébrée par lui à leur intention, se dirigeaient sur divers points de nos grands centres manufacturiers: En voyant s'éloigner toutes ces pauvres victimes de l'incurie du gouvernement canadien, son cœur de prêtres s'émût à la

perspective des dangers que couraient leur foi et leur patriotisme. Il pria longtemps pour eux et demanda à Dieu comme une faveur spéciale, d'être un jour nommé missionnaire dans quelque grand centre de population canadienne des Etats-Unis.

Mais sa prière ne devait être exaucée que plus tard ; car Mgr. Bourget le transféra au vicariat de la paroisse d'Hochélagas.

Les mémoires de M. Bedard ne nous parlent point de son séjour dans cette paroisse et il est maintenant reconnu qu'il n'a plus rien écrit des incidents de sa vie, à dater de cette époque.

Les MM. Hudon de Montréal, qui avaient bâti une importante filature de coton dans les limites de cette paroisse, avaient en grande partie recruté leurs ouvriers parmi les familles canadiennes employées depuis quelque années dans les fabriques de la Nouvelle-Angleterre. Le séjour temporaire qu'il fit au milieu de ces familles fût très utile à M. Bedard en l'initiant aux coutumes des ouvriers de fabrique et en le familiarisant avec leurs misères et leurs besoins.

Enfin, Mgr. Bourget voulant récompenser son zèle pour le service de Dieu et la sanctification des âmes, mit le comble à son bonheur en le désignant avec quelques confrères pour les missions de la Nouvelle-Angleterre. Mgr. Hendricken, évêque de Providence, qui ne semble pas avoir été alors imbu des préventions que son entourage lui inspira depuis contre les prêtres canadiens, l'envoya ici, à Fall River, où l'érection de plusieurs fabriques considérables avait attiré un grand nombre des nôtres, et où une paroisse canadienne importante venait d'être fondée par un prêtre français, l'abbé A. de Montaubricq, dans la partie Sud-Ouest de la ville.

Au Sud-Est il y avait une grande étendue de terrain rocailleux et inculte, où l'on avait bâti une grande filature de coton qui porte le nom de "la Flint" ainsi nommée en l'honneur de John D. Flint, l'un de ses principaux actionnaires et

le propriétaire de ce lopin de terre. Ce monsieur, très sympathique à nos nationaux, obtint des autorités municipales la prolongation de la rue Pleasant à travers ce lopin de terre et en concéda une grande partie aux Canadiens, à des conditions très-avantageuses. Ces établissements et ceux d'un bon nombre d'Irlandais et autres, constituent le faubourg important désigné aujourd'hui sous le nom de " La Flint " ou " Village Flint, " et qui renferme deux paroisses irlandaises et une populeuse paroisse canadienne, Notre Dame de Lourdes, fondée par M. Bedard.

En juillet 1874, un dimanche après-midi, Pierre-Samuel Janson, l'un des premiers Canadiens arrivés à Fall River, et membre de la paroisse Ste. Anne, se rendait à la Flint pour visiter ses compatriotes de cette partie de la ville, et en trouvait plusieurs assemblés où est aujourd'hui la rue Jeneks. Après avoir causé de choses plus ou moins intéressantes, il en vint à la nécessité pour eux de fonder une autre paroisse canadienne à la Flint, en raison de l'éloignement de la localité de la paroisse Ste. Anne et du mauvais état des voies de communication. Il leur représenta que l'église de cette paroisse étant déjà de beaucoup trop petite pour contenir la moitié des paroissiens, cette mesure devenait d'autant plus urgente que la population de la Flint, qui était alors de 2.000, allait toujours s'accroître. Il insista fortement sur l'opportunité qu'il y avait, en cette circonstance pour les Canadiens, de prendre l'initiative, afin d'avoir une paroisse canadienne où les Irlandais, qui étaient en aussi grand nombre, pussent être temporairement desservis, ce qui leur ôterait le privilège de prendre eux-mêmes cette initiative qui aurait l'effet de reléguer les Canadiens au second rang dans l'administration de la nouvelle paroisse.

Ces avis furent tellement goûtés que l'on se constitua sur le champ en assemblée régulière, sous la présidence de M. Noël Menard, M. Clément Sylvestre agissant comme secrétaire.

Cette assemblée eût lieu dans la maison d'un nommé Goyette, sur la rue Jeneks, et séance tenante, une requête deman-

dant l'érection d'une paroisse canadienne et un prêtre canadien, fut rédigée, couverte de 600 signatures et envoyée le mardi suivant à Mgr. de Providence par une délégation dont le chef était un nommé Israël Gamache, l'un des Canadiens notables du lieu.

La requête eût un plein succès; car trois semaines plus tard, M. Bedard arrivait au milieu des Canadiens de la Flint et célébrait la première messe qui fût dite dans la paroisse, dans le bas de la maison en construction d'un Irlandais nommé Henry Mc Gee, sur la rue Flint. L'autel avait été dressé sur deux madriers supportés par deux quarts à chauds. Parmi les chantres étaient MM. M. Benoit et H. A. Dubuque. Ce dernier m'a raconté depuis, que le défaut de stabilité du lutrin et de la stalle, tous deux d'une construction aussi primitive, avaient été la cause innocente d'un peu de cacophonie dans l'exécution des différentes parties de cette messe. Le temps était très beau mais excessivement chaud. Il y avait foule et rien de plus édifiant que de voir toutes ces têtes découvertes, exposées aux ardeurs du soleil. Il y eût sermon en français d'abord et ensuite en anglais que M. Bedard parlait alors avec beaucoup plus de difficultés que dans ses dernières années.

Après la messe s'ouvrit une liste de souscriptions pour bâtir une chapelle, qui réalisa la somme nécessaire au commencement des travaux. Les Canadiens se montrèrent pleins d'enthousiasme et souscrivirent généreusement. Ajoutons en justice, que plusieurs Irlandais s'empressèrent de les imiter.

Bref, six semaines après, M. Bedard disait la messe dans la vaste chapelle qui existe aujourd'hui.

On comprend que pour en arriver là dans un si court espace de temps, il fallût une générosité et un esprit d'entente remarquable de la part des paroissiens, et un talent d'organisation et une énergie peu commune chez le curé. D'une constitution robuste et d'une force extraordinaire comme la plupart de ceux qui ont vu le jour sous le salubre et rigoureux climat du

Canada, M. Bedard ne s'effraya pas du travail surhumain qu'il avait devant lui. Il mettait lui-même la main à l'œuvre et maniait la pince, le pic ou la pelle avec une désinvolture qui faisait l'admiration des ouvriers.

Dans les premières années, faisant son presbytère de la première maison venue, il s'asseyait sans cérémonie à la table avec les enfants qu'il aimait beaucoup et partageait leur frugal repas tout en donnant de sages conseils au père, des consolations à la mère ; puis, le repas fini, écrasé par la fatigue, il s'affaissait quelque part dans un coin, sur une chaise, ou un sofa et entouré des enfants, il commençait le conte merveilleux du "petit Poucet." Mais, au grand chagrin de son auditoire attentif, il était assez rare que le héros eût le temps de chausser les bottes de sept lieues du géant ; car le sommeil s'emparait de M. Bedard et il dormait là pendant plusieurs heures du sommeil du juste.

Le conseil municipal de la ville, émerveillé de l'énergie et du génie organisateur du prêtre canadien, se plût à seconder ses efforts et bientôt les rues Flint, Quequechan, Jencks, Boutwell, Webster, Choat, Mason, Harrison et Notre-Dame, comme autant de ramifications de la rue Pleasant, cette grande artère de notre ville, subirent des améliorations dont les résultats prévus furent l'érection d'un grand nombre de bâtisses de tout genre.

Le courant d'immigration du Canada s'accélérait tous les jours d'avantage. La paroisse prenait des proportions grandioses. L'église se remplissait trois fois le dimanche d'une foule avide de la parole de Dieu que le pasteur infatigable distribuait avec onction aussi souvent dans la langue anglaise pour les Irlandais, qu'en langue française pour ses ouailles canadiennes. Les progrès matériels de sa paroisse n'en étaient pas plus négligés pour tout cela. Possédant toutes les aptitudes d'un homme d'affaires, il gagna bientôt la confiance des capitalistes à tel point, qu'au bout d'un an sa signature valait des milliers de piastres. Il exploita habilement ce prestige en faisant

d'innombrables transactions dont la plupart étaient uniquement dans l'intérêt de ses paroissiens.

Arrivait-il une famille du Canada, la première visite du chef était pour M. Bedard, qui n'était satisfait que quand tous les enfants étaient placés dans les filatures et la famille casée dans un logis quelconque. Reconnaissait-il dans les nouveaux arrivés, des aptitudes spéciales, soit pour le commerce ou un genre d'industrie quelconque, il usait aussitôt de toute son influence pour lui procurer une position en rapport avec ses capacités. Ceux qui avaient construit des bâtisses dispendieuses sans trop consulter leurs moyens, se trouvaient-ils dans une position embarrassante—vite on allait trouver M. Bedard qui d'un trait de plume ou d'un mot de recommandation, arrangeait l'affaire à la satisfaction des parties. S'élevait-il des différends dans les familles ou entre les individus—on allait s'expliquer devant M. Bedard qui rendait un jugement impartial et toujours sans appel.

Tous ces actes de bienveillance, qui auraient comblé les aspirations d'un zèle ordinaire, ne suffisaient cependant pas à alimenter l'énergie dévorante du curé de N-D. de Lourdes. Son rêve de tous les instants, le but que s'était marqué ce grand cœur de patriote, étaient la fondation d'institutions où la jeune génération pût recevoir les bienfaits d'une instruction solide dans notre langue nationale, si souvent menacée au milieu de tant d'éléments étrangers.

De formidables obstacles se dressaient devant lui dans l'accomplissement d'une pareille tâche. Le manque de ressources, qui aurait été pour plusieurs une pierre d'achoppement, n'était cependant pour lui qu'une question secondaire. Il fallait obtenir l'assentiment de son évêque... et c'était le point culminant sur lequel tous les efforts de sa volonté et de sa persévérance étaient destinés à aller se heurter tous les jours.

La fondation de semblables institutions ne s'accordait guère avec les vues de Monseigneur, qui espérait que dans dix ou quinze ans tout au plus, on amènerait facilement les Canadiens à ne parler que la langue anglaise, ce qui devait simplifier admirablement l'exercice du ministère pour les prêtres de son diocèse. Ce prélat et ses conseillers, qui nourrissaient de concert avec certains Américains ignorant notre histoire, les plus pitoyables préjugés contre les Canadiens, qu'ils croyaient une race abâtardie, issue du commerce de quelques aventuriers français avec les tribus sauvages du Nord, les voyaient tout naturellement disposés à accepter au nom de la religion, toutes les modifications que l'on voudrait bien faire subir à leur caractère national. A quoi bon alors, fonder pour eux des institutions dans une langue qu'ils parlaient misérablement et qui d'ailleurs était irrévocablement condamnée à disparaître pour toujours du continent ?...” D'ailleurs “ ajoutait le prélat avec une légère pointe d'ironie, ” les Canadiens ont des aptitudes si remarquables pour les idiômes étrangers, que ces modifications passeront chez eux inaperçues. La jeune génération sera entre nos mains comme une cire molle que nous saurons bien façonner à notre gré.....”

Le curé de Notre Dame n'était pas homme à subir l'humiliation d'un pareil raisonnement, même dans la bouche de son évêque..... Il ouvrit sous les yeux de Sa Grandeur les plus belles pages de notre histoire, où sont enregistrés l'héroïsme, les vertus civiques et chrétiennes de nos pères, leurs luttes chevaleresques pour conserver intact le précieux dépôt de leur foi, leurs coutumes et leurs traditions. Il lui montra avec orgueil notre origine glorieuse tirée d'un peuple qui a porté par toute la terre les lumières de la civilisation et de la religion; puis il conclut avec un accent qui en imposa quelque peu à l'évêque : Monseigneur, Dieu dans ses desseins impénétrables, permet quelquefois la déchéance des peuples. Je déplore avec vous celle de la malheureuse Irlande votre mère patrie, écrasée sous le talon brutal de l'Angleterre qui l'opprime depuis des

siècles, et qui, après avoir dévoré sa substance, a couronné son œuvre dénationalisatrice en lui arrachant sa langue. Quand un jour, l'Anglo-Saxon enflé de sa conquête, voulut nous infliger le même supplice à nous Canadiens, savez-vous ce que nous avons fait, Monseigneur ? Ils étaient des régiments entiers bien disciplinés et bien armés. Nous, nous n'étions qu'une poignée de paysans sans organisation, n'ayant d'autres armes que des vieux fusils de chasse, des faux, des fourches et des bâtons.

Eh ! bien, nous n'avons pas hésité un seul instant à croiser ces armes primitives avec les baïonnettes anglaises, qui ont honteusement plié devant elles à St. Denis comme elles auraient été indubitablement anéanties à St. Charles, sans l'infâme trahison de l'un des nôtres. C'était la violation de traités solennels ; c'était le danger qui menaçait notre langue, nos coutumes et nos traditions qui triplait la valeur de tous ces cœurs nobles et de tous ces patriotes intrépides. Plusieurs sont tombés sur le champ de bataille ; d'autres ont expié sur le gibet cette folie sublime qu'on appelle l'amour de la patrie ; prison, exil, torche incendiaire, délation ; nos conquérants qui sont vos maîtres, ont tout employé pour nous imposer ce joug humiliant et nous dénationaliser. Mais rien n'y a fait ! Et aujourd'hui notre beau Canada, en dépit du torrent de l'émigration, creusé à dessein pour paralyser ses forces et l'anéantir, le Canada dis-je, est plus français, plus catholique, et plus peuplé que jamais ! Et vous prince de l'Eglise catholique, dont la doctrine est prêchée dans toutes les langues connues, vous ne souffririez pas que l'on fondât ici, dans votre diocèse, des institutions au moyen desquelles ce peuple voudrait perpétuer la langue de la France, que les papes ont nommée pendant si longtemps la " Fille aînée de l'Eglise !"

Ce langage patriotique n'eût pas d'effet sur la détermination apparemment bien arrêtée de l'évêque, et si un peu plus tard, les religieuses de Jésus-Marie vinrent s'établir dans la paroisse, il est fort à présumer que cette faveur accordée à M. Bedard, n'était que l'effet d'une intervention venant de haut

lieu. Ce qui semble donner quel que poids à cette conjecture est le fait, qu'à dater de cette époque, ses relations avec le prélat, prirent un caractère très peu de nature à promouvoir les intérêts matériels et religieux de la paroisse. Quoiqu'il en soit, il s'occupa activement de l'installation de cette communauté qu'il dota de meubles et d'immeubles d'une grande valeur, et en attendant qu'elle pût s'ériger un local convenable, il mit à sa disposition deux vastes bâtisses qu'elle occupe encore aujourd'hui. Ces bâtisses ainsi que plusieurs terrains et résidences privées d'une grande valeur, furent incorporés en 1883 par M. Bedard et portent le nom de "Corporation Notre-Dame." Cette Corporation est régie par neuf directeurs pour des fins d'éducation et de religion et est entièrement indépendante des autorités diocésaines. Ces terrains qui entourent l'église et qui avaient été acquis par M. Bedard, de ses propres deniers, pour un prix nominal, ont aujourd'hui quintuplé leur valeur. Ajoutons que la bâtisse que l'on nomme encore "le Collège," avec un lopin de terre adjacent, avaient été donnés à une communauté religieuse à la condition qu'elle y érigeât un hôpital dans un laps de temps déterminé, et que ces conditions n'ayant pas été remplies, la propriété est revenue de droit à la Corporation.

On comprendra facilement que de pareilles œuvres opérées en dehors du contrôle et sans la participation des autorités diocésaines, furent pour M. Bedard le commencement d'une persécution constante que l'on ne prenait même pas la peine de dissimuler, et que les premiers résultats furent tout naturellement un refus formel opposé à la réalisation de son rêve le plus cher, la fondation d'un collège classique dans sa paroisse. On voit par quelques notes trouvées dans ses papiers, que la guerre à coups d'épingles et à coups de langue qui lui fut faite dans la suite; que l'espionnage odieux auquel il fut assujetti, n'eût jamais l'effet de l'affecter à l'égal de ce refus qui sapait dans sa base le beau, le grand et le patriotique projet de donner un clergé national aux Canadiens des Etats-Unis. On y trouve aussi sa

détermination bien arrêtée de se rendre un jour à Rome pour solliciter cette faveur du St.-Siège.

Cette persécution se montra d'abord dans la personne de jeunes vicaires irlandais, que l'on installait chez lui après leur avoir bourré l'esprit de préjugés. Connaissant par expérience les humiliations que peut causer à un vicaire les abus d'autorité chez un curé, il était plutôt pour eux un ami qu'un supérieur. Il feignait d'ignorer le mépris que certains d'entre eux affichaient pour sa race et celle de ses paroissiens. Il s'en vengeait en prêtre et en chrétien en jetant le manteau de la charité sur leurs faiblesses et en guidant d'une main paternelle leur jeunesse et leur inexpérience. Il est de fait qu'il en sauva même deux de l'humiliation d'une nuit passée dans les cabanons de la police correctionnelle.

De ces vicaires placés auprès de lui, autant pour épier ses moindres actions que pour le seconder dans les travaux du ministère, il n'est que justice de mentionner deux nobles exceptions dans la personne de MM. les abbés Kiernan et Gornley, ce dernier mort il n'y a pas encore bien longtemps à la fleur de l'âge, et l'autre aujourd'hui curé de la paroisse de l'Immaculée Conception et dont on aura occasion de parler encore lorsqu'il s'agira de traiter des dilapidations religieuses qui furent les conséquences prévues de la mort de M. Bedard. Les préventions de ces deux dignes jeunes prêtres, après quelque temps de séjour avec lui, s'évanouirent comme par enchantement et ils ne manquèrent jamais depuis, quand l'occasion s'en présentait, de rendre un témoignage non équivoque et une justice éciatante à la pureté des motifs de leur curé et à son dévouement sans bornes à l'avancement spirituel et matériel de ses paroissiens.

Les autres prêtres des paroisses irlandaises de la ville et l'entourage immédiat de l'évêque, pour lesquels le patriotisme ardent, les talents d'organisation hors ligne, et son zèle désintéressé, semblaient être comme un reproche incessant, s'ingéniaient à l'humilier aussi souvent qu'ils en trouvaient l'occasion. On l'a vu souvent à la porte du presbytère de Ste. Anne, paroiss-

se toute canadienne, que les gens du curé irlandais, M. l'abbé Briscoe, refusaient obstinément de lui ouvrir. On composait aussi contre lui des poésies burlesques et insultantes que les plus hardis se faisaient un malin plaisir de lui chanter dans des réunions de prêtres.

Cette antipathie, ce manque de charité apostolique entre confrères dans le sacerdoce, ne pourrait s'expliquer autrement que par le fait que plusieurs des pénitents des curés irlandais desservant les paroisses canadiennes, ne pouvant se faire comprendre de leurs confesseurs, ou que ces derniers se trouvant presque toujours dans le même cas, ils étaient souvent obligés par scrupules de conscience, de venir trouver M. Bedard pour recommencer leurs confessions. Ces incidents regrettables se produisaient aussi assez souvent dans les cas de dispenses à obtenir pour mariages etc. et l'on ne pardonnait pas à M. Bedard d'avoir éclairé ses compatriotes sur ce qu'ils étaient en droit d'attendre des autorités ecclésiastiques dans ces occasions difficiles.

Le fait que les couvents, les écoles paroissiales, les sociétés de dames de Ste. Anne, de filles de Marie, etc., etc., n'existent dans les paroisses irlandaises et les paroisses canadiennes de cette ville desservies par des curés irlandais, que depuis l'époque de la fondation par M. Bedard de ces sociétés dans sa paroisse, semble indiquer que si ces dignes messieurs affectaient de mépriser et de vilipender cet homme de bien, ils tenaient cependant à honneur d'imiter quelques unes de ses œuvres.

En 1878, éclatait au milieu de notre population ouvrière l'une de ces grèves qui à de courts intervalles, répandent depuis quelques années la misère et les privations au sein de notre ville. Cette insurrection du travail contre le capital, entraînait avec elle des désordres que réprouvaient les lois divines et humaines.

La plupart des paroissiens de N-D. de Lourbes, employés dans les fabriques et récemment arrivés du Canada sans aucuns moyens, se trouvèrent tout-à-coup exposés à une destitution imminente. Dans leurs perplexités, ils eurent naturellement recours à leur curé qui, des deux maux choisissant le moindre, prit part pour les compagnies contre les grévistes. Cependant, dans ses diverses allocutions dans son église sur ce sujet épineux, aussi bien que dans sa conversation avec les individus, il envisageait toujours la question sous son point de vue philanthropique et religieux. Il n'a jamais été prouvé qu'il eût contribué à l'introduction d'ouvriers (knobsticks) pour travailler au rabais à la place des grévistes, comme on s'est plu alors à l'en accuser.

Cette accusation ayant été portée aux oreilles de son évêque, ce prélat lui écrivit une lettre que j'ai sous la main et dans laquelle il lui enjoint, sous les peines les plus sévères, de n'avoir, en quoi que ce soit, rien à faire dans le mouvement des grévistes contre les compagnies. Sa réponse fut digne, mais aussi ferme que respectueuse. Confiant dans la rectitude de sa conduite, il ne modifia rien l'attitude modérée qu'il avait prise. J'ai aussi sous les yeux l'une des nombreuses lettres anonymes qu'il reçut alors, dans laquelle on le menaçait de mort s'il persistait dans sa ligne de conduite.

Ces lâches menaces ne l'intimidèrent cependant pas; car un jour, il passa sans escorte sur la rue Quequechan où des centaines de grévistes le guettaient, sans qu'aucun d'eux n'osât porter la main sur lui.

On résolut donc de le perdre d'une autre manière, au moyen de l'un de ces attentats que la justice des hommes punit invariablement par une réclusion plus ou moins longue dans les cachots. Pendant une nuit sombre, des malfaiteurs s'introduisirent dans la sacristie et portèrent une main sacrilège sur les registres des naissances, des mariages et des sépultures de la paroisse et n'en laissèrent sur les lieux que les couvertures

sur l'une desquelles j'ai vu écrits de la main défaillante de M. Bedard cette suprême protestation contre un pareil acte de vandalisme : " Ces quatre livres ont été déchirés par les grévistes qui m'en voulaient. M, Tennian (son vicaire d'alors) a été assez bon pour comprendre"

Une rumeur tendant à faire croire que ces registres avaient été portés à Mgr. de Providence, circula pendant assez longtemps dans la paroisse; mais on finit par ne pas croire à la possibilité d'une action aussi infâme.

Sur ces entrefaites ce prélat lui écrivit en termes d'une autorité absolue que s'il ne reconstruisait pas ces registres qui avaient été volés ou détruits, il se voyait obligé, bien malgré lui (?) de faire un changement dans la paroisse. M. Bedard se laissa momentanément abattre par ce coup inattendu et le cœur gonflé de l'amertume que lui causait une pareille injustice, il essaya le dimanche suivant, d'annoncer son départ et de faire ses adieux à sa paroisse bien-aimée: mais ses sanglots mêlés aux lamentations qui s'élevèrent alors de toutes les parties de l'église, lui coupèrent la parole. Se tournant ensuite d'un mouvement spasmodique vers le crucifix de l'autel, on l'entendit murmurer ces paroles avec une angoisse navrante: " Domine, ad adjuvandum me, festina !....." (Seigneur, hâtez-vous de venir à mon aide !) puis, s'adressant à cette multitude éplorée, il leur dit simplement: " Consolez-vous, je reste!....."

Et il resta pour boire jusqu'à la lie, comme son divin maître, le calice d'amertume et d'humiliations incessamment exposé à sa vue. Il resta pour consacrer sa vie au salut de ses ouailles et pour asseoir sur des bases solides les institutions et les sociétés qu'il avait fondées pour sauvegarder leur nationalité, et surtout pour leur inspirer cet admirable esprit d'entente et d'union, qui devait leur être d'un si grand secours dans les difficultés qui devaient surgir dans la paroisse après sa mort.

Aussi, à dater de cette époque, leur confiance en lui ne connût-elle plus de bornes. On aimait mieux déposer entre ses mains le fruit de ses épargnes que d'aller les placer dans une banque.

A sa mort, il était dépositaire de plusieurs sommes importantes que sa succession, d'après ses ordres, s'empressa de remettre à qui de droit.

Il y a tout lieu de croire que par un travail surhumain, il parvint à reconstruire les registres détruits; car à partir de cette date, on ne voit plus aucune trace de nouvelles exigences de son évêque à cet égard.

L'ascendant absolu que le prestige attaché à ses œuvres lui avait permis de prendre sur l'esprit de ses administrés, eût quelquefois pour résultat des écarts de zèle dont les conséquences furent pour lui comme autant d'anneaux ajoutés à la lourde chaîne de ses tribulations.

Au mois d'octobre 1881, eut lieu à Fall River la troisième convention nationale des Canadiens de l'Etat. Environ 90 délégués du Massachusetts et du Rhode-Island étaient présents, parmi lesquels bon nombre de prêtres. Pendant la première séance, une main invisible répandit dans la salle une feuille toute dégoûtante d'immoralités et remplie d'ignobles insinuations sur le compte de M. Bedard. Cette lâcheté insigne, ce coup porté dans l'ombre, parût l'affecter beaucoup dans le moment; mais d'après le conseil de ses amis, il s'efforça de n'en rien laisser paraître. De fins limiers furent lancés sur la trace de l'auteur de cette lâcheté; mais ils ne purent jamais trouver aucuns vestiges indicateurs. Grâce aux perquisitions faites au sujet des difficultés religieuses de la paroisse, il paraît que l'on sait maintenant à quoi s'en tenir sur son individualité.

La grande vertu de la Charité qui était l'un des traits caractéristiques du curé Bedard, le poussait quelquefois à ra-

masser dans la fange des rues, des parasites immondes qui s'attachaient à lui; des vipères qu'il réchauffait dans son sein et qui, habilement exploités par ses nombreux ennemis, dévoreraient sans scrupule sa substance et mordaient ensuite de leur dent venimeuse la main de leur bienfaiteur. On a encore peine à croire qu'un homme de la perspicacité de M. Bedard, n'ait pas aperçu à temps le piège infâme qui lui fut tendu par une famille dont il avait arraché le chef aux horreurs de la vie crapuleuse et débauchée de l'ivrogne. Il ouvrit enfin les yeux sur sa terrible position; mais il se débattit en vain sous cette étreinte impitoyable; il était trop tard!... Une notable partie de sa fortune y passa et le coup humiliant qui lui fut porté, au cours de son dernier voyage au Canada, où son indigne protégé s'était réfugié pour échapper à la justice de ce pays, ajouté aux autres plaies de son cœur, imprima le sceau de la mort sur cette superbe organisation physique et morale. Jetons un voile discret sur ces détails révoltants, sur l'un des incidents les plus remarquables de la vie accidentée du curé de Notre-Dame et laissons à la justice de Dieu le soin de punir les coupables, puisqu'ils ont su échapper à celle des hommes.....

Si d'un côté le nombre de ceux qui s'ingéniaient à perdre le curé Bedard dans l'opinion publique était grand, le respect et la déférence que lui témoignaient les masses dans les occasions solennelles; l'amitié sincère de quelques confrères dans le sacerdoce, semblaient le dédommager amplement des persécutions dont il était la victime.

La fête nationale de 1878, la plus belle et la plus imposante qui ait jamais été célébrée en cette ville et qui dut en partie ses succès à ses talents d'organisation hors ligne; les deux grandes démonstrations de ce genre, qui eurent lieu en Canada en 1876 et en 1880 et auxquelles il assista avec l'une des plus brillantes délégations qui ait jamais été organisée aux

Etats-Unis, accompagnée d'une fanfare équipée par lui; les discours remarquables qu'il y prononça; les éloges qui lui furent faits dans la presse canadienne, achevèrent d'entourer le curé de N-D-de Lourdes de ce prestige qui s'attache toujours à une existence animée de patriotisme et entièrement consacrée au bien-être de ses semblables.

Le 1er. jour de l'année 1884, les citoyens de Fall River, sans distinction de culte et de nationalité, avaient conçu la charitable idée de donner un diner et des étrennes à tous les enfants pauvres de la ville. Vers trois heures de l'après-midi, la vaste nef de la vieille église " Central " était remplie d'une multitude de jeunes enfants des deux sexes, sous la conduite de leurs pasteurs respectifs. Ils portaient tous la livrée de la misère, mais ils étaient mis assez proprement. D'immenses tables chargées de mets succulents et de fruits délicieux, s'étendaient d'une extrémité à l'autre de l'église. Les enfants furent placés autour de ces tables sans trop de confusion. On remarqua alors que ceux de M. Bedard lui obéissaient au moindre signal et que leurs mouvements s'opéraient avec une régularité et une précision toutes militaires. Aussitôt après une invocation prononcée à haute voix par un Rév. ministre, tous ces petits affamés commencèrent un assaut meurtrier sur les plats appétissants rangés devant eux, Non pas cependant ceux de M. Bedard, qui les yeux fixés sur leur chef de file, attendaient le signal convenu. Ce signal était le signe de la croix. Lorsque toutes ces petites mains se portèrent simultanément au front, aux épaules et à la poitrine, comme si elles n'eussent appartenu qu'à une seule personne, des applaudissements éclatèrent dans les galeries réservées aux notabilités de la ville, et quelques bouquets tombèrent sur la table des petits Canadiens de M. Bedard.

Le 9 avril 1882, les Irlandais qui faisaient partie de la paroisse N-D. de Lourdes, furent séparés par un décret épiscopal qui les constituait en paroisse sous le vocable de l'Imma-

culée Conception, avec M. Kiernan, alors vicaire de M. Bedard, comme curé. N'ayant pas d'édifice pour y célébrer les offices du culte, il leur fut permis par Mgr. Hendricken de se servir de l'église N-D., ce qu'ils firent jusqu'au 15 septembre 1884.

Quoique ce fût une coutume bien reconnue dans les diocèses de ce pays, que quand une paroisse nouvelle se détachait d'une autre, elle n'avait aucune compensation à attendre de la congrégation-mère, nos co-religionnaires irlandais se servirent de cette église avec tous ses accessoires, le luminaire, le chauffage et jusqu'au vin de messe, pendant plus de deux ans, sans déboursier un seul sou!..... Les Irlandais de Worcester, Woonsockett, Milbury, &c., en ont-ils fait autant pour nos nationaux, lorsqu'ils sont parvenus avec beaucoup de peines à se séparer d'eux, après avoir coopéré à l'érection de leurs églises?

Cette générosité et ce désintéressement de la part du curé de N-D. de Lourdes et de ses paroissiens, méritaient-ils l'épithète de canailles (rascals) dont Mgr- Hendricken a bien voulu gratifier tous les Canadiens depuis Worcester jusqu'à New-Bedford?

Déchargé d'une aussi considérable partie de son fardeau, M. Bedard ne put néanmoins encore goûter le repos dont il commençait à ressentir le besoin impérieux. Pour des raisons connues que de lui seul peut-être, Mgr. de Providence, tout en préconisant son énergie et ses labeurs, remettait toujours au lendemain la nécessité bien reconnue de lui donner un assistant permanent. Des vicaires irlandais, il aurait pu en avoir tous les jours; mais il les refusait respectueusement, mais avec une fermeté inébranlable. Quelquefois, l'évêque en le remerciant des sommes importantes qu'il lui envoyait, soit pour sa cathédrale ou son trésor privé, lui accordait des pouvoirs très limités pour un confrère de passage en cette ville; mais il les lui refusait généralement pour les prêtres amis qui venaient le visiter et qui auraient été si heureux de partager avec lui pendant quelque temps les labeurs ardues de son ministère.

Un jour de retraite, l'église était remplie de fidèles; la chaleur était étouffante et M. Bedard malade, avait peine à se tenir au confessionnal. Sur ces entrefaites arrivent quatre prêtres canadiens. "Télégraphiez vite à Providence pour avoir nos pouvoirs," dit l'un d'eux "et nous allons vous donner un bon coup de main!" Le télégramme partit et la réponse prévue de M. Bedard fut.....un refus!.....

L'un de ces prêtres qui tout récemment me racontait ce fait, était encore sous le coup de l'indignation que lui avait inspiré une pareille conduite. "Ce pauvre ami" disait-il "fut obligé, tout malade qu'il était, de confesser une partie de la nuit et du jour suivant, tandis que nous étions là, nous, les mains dans les poches comme des fainéants!..... Nous n'osions pas même nous montrer, de peur de passer pour des prêtres interdits!....."

Il serait assez difficile de donner une raison à de pareilles rigueurs de la part d'un évêque qui lui écrivait des lettres comme la suivante:

(TRADUCTION.)

Providence, R. I. 15 janvier 1880.

Mon cher Père Bedard.

Le rapport détaillé que vous m'avez fait de votre paroisse, me donne beaucoup de satisfaction. Je n'ai jamais douté un moment de votre travail. Je sais que vous avez travaillé pour la Flint, COMME PAS UN PRETRE DE MON DIOCESE NE L'A FAIT; c'est pourquoi je vous en fais des louanges et de très grandes. La raison pour laquelle je n'ai pas répondu à votre lettre, est celle-ci: j'avais pris la chose en considération. J'avais hâte de vous revoir; j'ai peine à me familiariser avec l'idée d'installer pour le moment, un assistant permanent dans votre paroisse, si je puis m'en dispenser. Voilà pourquoi j'ai atten-

du et attends encore. En retour de vos bons procédés, je vous envoie naturellement les vœux de mon cœur pour une bonne santé, le bonheur et une longue vie.

Je m'attends à vous voir bientôt. Ci-inclus les permissions que vous avez demandées.

A vous très sincèrement,

† Th. F. Hendriken, Ev. de Providence.

P. S. Mille remerciements pour le cathedraicum et le beau présent aux orphelins.

L'état des recettes et des dépenses de la paroisse pour l'année finissant le 1er. janvier 1884, qui donnait \$3,591.46 de recettes et \$3,581.75 de dépenses, et une dette de \$8,000.00, sur l'église, fut envoyé à Mgr. de Providence avec la lettre suivante qui est d'une grande valeur statistique:

Fall River, Mass. — janvier 1884.

Monseigneur.

Je vous envoie aujourd'hui l'état des finances de la paroisse N-D- de Lourdes. On doit se rappeler qu'il y a dix ans, cette paroisse n'existait pas et a été commencée avec 201 familles irlandaises et canadiennes. Il y eut l'an dernier division, de sorte que les Irlandais séparés forment aujourd'hui la paroisse de l'Immaculée Conception. Comme je le disais dans mon rapport de l'an dernier, si beaucoup viennent à mon église, sachez qu'un grand nombre n'appartiennent pas à ma paroisse. Je dois vous dire la vérité pour empêcher toute fausse impression. Je n'ai pas une population compacte comme au centre. Si c'était une grosse paroisse — que serait Ste. Anne qui prend depuis Bowenville jusque dans le R. I. — prenant tout le centre si peuplé — mais les confessions sont si fréquentes que c'est assez pour un prêtre. Ceci me mène tout naturellement à vous parler de l'état spirituel de ma paroisse. Au témoignage de M. de Montaubricq, en 1874 il n'y avait que

17 familles du village Flint qui fréquentaient l'église régulièrement; maintenant je puis dire avec bonheur que tout le monde va à la messe. Il y a bon nombre de communions hebdomadaires et mensuelles. Aux retraites, aux 40 Heures, à Pâques, etc., la grande majorité s'approche des sacrements. Le mois de Marie et le carême sont bien suivis. La prédication est aussi bien suivie à messe et vêpres. Les catéchismes sont bien fréquentés. Les bons journaux catholiques sont en vigueur. Les bonnes sociétés sont recherchées et les sociétés mauvaises fuies.

(Dans le cours de l'année dernière, à ma connaissance, cinq personnes ont cessé d'y appartenir.) Il y a toujours eu bon esprit et union chez mes paroissiens. Ils savent aimer et respecter l'Église représentée par le Pape et vous. Ils vous l'ont toujours prouvé. Les cérémonies religieuses sont très bien observées. La confirmation a lieu presque tous les ans, grâce à votre bonté, Monseigneur. La prière en famille se fait presque partout après souper, comme chez moi. Je confesse les petits enfants qui n'ont pas communiqué, tous les mois, excepté en hiver. Le Chemin de la Croix est en honneur. L'éducation catholique qu'on doit donner aux enfants est bien comprise par nos familles canadiennes. Preuve — 400 enfants fréquentent nos écoles catholiques, malgré que pour cela, on leur refuse des cartes pour aller travailler aux manufactures. Ah! si tous les catholiques voulaient s'unir, ça serait facile de faire cesser cette injuste et infâme persécution.

Je profite de la circonstance, Monseigneur, pour vous répéter que j'aime à ne rien faire qu'en conformité avec les règles de l'Église et avec votre volonté. Souvent vous nous avez recommandé d'établir des écoles catholiques. Je l'ai fait. Preuve — tous mes rapports de 1879. Je mentionnais 1o. le Couvent; 2o. l'École catholique des garçons, et 3o. l'Orphelinat.

Pareillement dans les autres rapports que vous avez et que je conserve en double. Lorsque vous paraissiez surpris l'autre jour, à propos de collège et d'orphelinat, ça m'étonnait et j'étais heureux de retrouver cela dans mes papiers, vous en prenant connaissance, c. à. d. en 1879. Mes rapports en double

—si la forme a été défectueuse— vous savez que la véritable ouverture de cœur était là — voir les rapports de chaque année. Vous savez bien qu'en parlant aussi franchement on n'avait pas le dessein de vous cacher la moindre chose. Nous n'avons jamais voulu vous faire de la peine — on vous aime et l'on vous respecte, vous le savez. A l'avenir on tâchera de faire mieux. Pour l'avenir je compte sur vos bontés et vos conseils.

Je vous ai déjà cité et montré mon testament qui est toujours fait; car je vois ma santé diminuer et l'on peut mourir à toute heure. Je pense que vous y trouverez une vraie marque d'estime à votre égard. Je cite: Art. 13^{me}. de mon testament. " Je donne et lègue à Mgr. T. F. Hendricken évêque de Providence, la somme de \$2.000 pour lui venir en aide dans ses saintes entreprises, voulant continuer après ma mort le respect et le dévouement que je lui dois pendant ma vie. "

Je vous prie de le conserver pour en montrer la conformité avec le testament lui-même.
.....
.....
.....

Veillez Monseigneur, recevoir l'assurance du profond respect de

Votre, etc., etc.

P. J. B. Bedard, Ptre.

(Réponse.)

Providence R. I., 12 janvier 1884.

Révérénd et cher Père Bedard.

Je n'ai que le temps de vous féliciter de l'excellent manifeste que vous m'avez envoyé touchant la condition des choses dans la paroisse N-D- de Lourdes.

Il est probable qu'au moyen d'une collecte générale, vous serez en état de réduire la dette cette année. UN PEUPLE AUSSI PIEUX QUE LE VÔTRE s'empressera sans aucun doute, de vous aider à accomplir ce dessein. Merci pour le cathedra-ticum. Veuillez dire à vos bonnes nièces que je n'oublierai jamais les soins qu'elles ont eues de leur évêque.

Très sincèrement,

† Th. F. Hendricken, Ev. de Providence.

Ces lettres suffiront à prouver que ceux qui, continuellement animés du désir de perdre M. Bedard en le représentant à son évêque comme un sujet insoumis, regimbant sans cesse contre son autorité, le calomniaient honteusement. Il n'y avait qu'un point sur lequel il se permettait de différer d'opinion avec son Ordinaire, et c'était le dessein bien arrêté et ouvertement avoué des conseillers de Monseigneur, de dénationaliser les Canadiens en leur donnant des desservants étrangers à leurs coutumes et ne parlant que très imparfaitement leur langue. En face de ce danger imminent pour ses compatriotes et surtout ses ouailles, le curé Bedard était inflexible et, seul contre de nombreux et puissants antagonistes, il le bravait avec une intrépidité qui les exaspérait et excitait en même temps l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui, tout en partageant ses opinions, ne se sentaient pas le courage de lui prêter main-forte. Du reste, comme le prouve sa correspondance avec son évêque, il est évident qu'il était l'un des prêtres les plus soumis, les plus respectueux et les plus zélés du diocèse. D'ailleurs, ses œuvres sont là comme une preuve vivante de la sincérité de son dévouement à son évêque et au troupeau confié à ses soins. Pourrait-on en dire autant de ce dignitaire ecclésiastique qui, tantôt obéissant aux préceptes de la justice et de la charité, parle de ce troupeau comme d'un peuple " pieux " et tantôt, subissant l'influence pernicieuse d'un entourage prévenu

et jaloux, le traite de " canaille " ?... Puis, quand la main de Dieu a frappé ce pasteur, dont il a regu les bienfaits et dont il a en maintes occasions, exalté le zèle et l'énergie au service de Dieu et à la sanctification de ses semblables; quand les Canadiens de N-D- de Lourdes, encore sous le coup de la douleur causée par la perte prématurée de leur bienfaiteur, de leur ami et de leur père spirituel, viennent le supplier de leur en donner un autre semblable à lui, sous quelle influence ce prélat leur fit-il la mémorable réponse; " What! give you another priest like Father Bedard?.....Father Bedard was a curse to me, a curse to you and a curse to everybody!..... (Quoi! vous donner un autre prêtre comme le Père Bedard?.....Le Père Bedard a été une malédiction pour moi, une malédiction pour vous et une malédiction pour tout le monde!.....)

Il ne m'appartient pas d'établir ici jusqu'à quel point le curé Bedard a été une malédiction pour Mgr. Hendricken; le lecteur pourra s'en faire une idée par les fragments de leur correspondance que je viens de reproduire. Tant qu'à être " une malédiction pour tout le monde, " je suis bien obligé de dire ici par respect pour la justice et pour la vérité, que, sauf la déférence due à la haute dignité de Mgr. Hendricken, son assertion, dans les circonstances, était certainement dépourvue des qualités les plus essentielles..... J'en appelle aux centaines de familles de la Flint. pour lesquelles l'abbé Bedard a été une vivante Providence,— une bénédiction et de la mémoire desquelles son souvenir ne s'effacera jamais!.....

Prêtre et évêque sont aujourd'hui jugés par Celui devant lequel toutes les Puissances s'inclinent en tremblant. (1)
Espérons que ce jugement redoutable leur aura été favorable

(1) Mgr. de Providence est décédé le 11 juin 1886.

La santé du curé de N-D - de Lourdes s'affaiblissait visiblement sous la pression du travail que l'obstination de son évêque le condamnait à faire seul. Sa réputation lui amenait une foule de Canadiens des autres paroisses de la ville, desservies par des Irlandais. Il ne songeait même pas à leur refuser son ministère. " Ils ont bien le temps d'être desservis par des Irlandais; et vous verrez " disait-il aussi bien souvent à ses paroissiens " si quand je ne serai plus, on ne vous donne pas à vous aussi, un curé irlandais!....." Cette prévision qui se réalisa un peu plus tard et dont j'aurai occasion de parler dans un autre volume, était du reste assez motivée par ce qui était arrivé dans plusieurs paroisses du diocèse et notamment celle de Ste. Anne, dans cette ville, fondée par un Français, entièrement canadienne et desservie depuis huit ans par des prêtres irlandais, nonobstant les nombreuses requêtes des paroissiens demandant avec instances un pasteur de leur nationalité.

Si encore, ces hommes eussent suppléé à leur manque de connaissance de notre langue par un semblant de dévouement aux intérêts de leurs ouailles. Mais non; peu satisfaits de les mépriser eux-mêmes assez souvent, ils ne daignaient jamais prendre la défense de toutes ces familles pauvres et honnêtes dont ils dévoraient néanmoins sans scrupule le fruit des pénibles labeurs. Quand en 1881, les Canadiens étaient vilipendés dans le fameux rapport du Col. C. D. Wright, qui prenait la défense des Canadiens de Ste. Anne tandis que M. Bedard était à l'audience-enquête à Boston pour protester énergiquement contre l'outrage fait à ses compatriotes, à ses ouailles? Vit-on le curé de Ste. Anne se joindre à celui de N-D. de Lourdes pour forcer le maniaque Foster à rétracter ses odieuses calomnies sur le compte des Canadiens?..... Hélas, non!

M. Bedard fut le seul prêtre canadien qui protesta de toutes les forces de son âme de patriote contre ces insultes lancées à la face de toute une nationalité!.....

Que n'a pas fait ce patriote sincère, ce pasteur infatigable, pour ses compatriotes en général et ses paroissiens en particulier!..... La plus grande partie de la pierre qui a servi à la construction de la fabrique Barnaby, a été tirée sous sa direction par ceux de ses paroissiens qui manquaient d'ouvrage pendant la morte saison. Sous son inspiration, la Seaconnet, une autre grande manufacture, a été bâtie en partie par des Canadiens qui pouvaient devenir actionnaires en laissant chaque mois une partie de leurs salaires comme mise de fonds dans la compagnie. Ce plan calqué sur le système maintenant en vigueur dans plusieurs parties de la France, avait pour objet d'obvier au fléau des grèves en intéressant l'ouvrier au succès et au bon fonctionnement des opérations industrielles. Ayant appris que deux manufactures de pelles de fer, avaient été incendiées dans le Connecticut, il s'était entendu avec plusieurs capitalistes pour offrir un bonus à ces compagnies afin de les engager à venir rebâtir leurs fabriques à la Flint sur le même plan. Comme tous les hommes sensés, il déplorait le manque de diversité dans les industries de cette ville, cause principale des retranchements de salaire et partant des grèves avec leur cortège de dévergondages, de misères et de privations, et il faisait tous ses efforts pour faciliter un changement généralement reconnu comme absolument nécessaire. En un mot, ses compatriotes étaient pour lui l'objet d'une sollicitude constante. Il les voulait prospères et heureux pendant cette vie et heureux et tranquilles après leur mort. C'est pour cela qu'il leur avait acquis un champ sur les bords pittoresques du lac Watuppa, où leurs dépouilles mortelles auraient pu un jour aller se reposer pendant leur dernier sommeil. C'est le 7 août 1875 qu'il avait obtenu de MM. J. H. Langley et Daniel Cowan, pour une somme de \$20,000, payable en versements annuels, la possession de ce magnifique lopin de terre qui avait une superficie de vingt acres.

Mais Mgr. de Providence a toujours refusé de sanctionner cette transaction, bien inutile suivant lui, puisque les Canadiens étant condamnés à parler la langue des Irlandais, ils pouvaient tout aussi bien aller faire avec eux leur dernier somme.

..... Et en effet, depuis cette date, nos Canadiens sont couchés tous les jours pèle-mêle avec les Irlandais, dans des champs nullement protégés contre l'invasion des animaux; mais Dieu merci, nous n'avons encore que cela de commun avec eux, et nous parlons encore notre langue!.....

.....
Et la succession de M. Bedard est poursuivie pour le montant du prix d'achat de ce terrain, qui serait aujourd'hui totalement payé, si Mgr. de Providence n'eût pas tant tenu à nous assimiler jusque dans la mort même, avec ses dignes fils de la Verte Erin

C'est un fait admis depuis longtemps et maintenant proclamé hautement, que les Canadiens comme Catholiques, ont été malheureusement négligés en ce pays, et quelquefois traités avec une injustice et un arbitraire peu conforme à l'esprit évangélique. On m'a confié des projets de mémoires, rédigés par quelques membres éminents du clergé, dans lesquels on suggère divers plans plus ou moins praticables pour remédier aux abus dont nos nationaux se plaignent avec tant de raison. Ces mémoires, dont l'un a dû être envoyé à Rome, sont une preuve que ces abus constituent un danger sérieux non seulement pour notre nationalité, mais encore pour l'exercice de notre religion. Tous les hommes sérieux qui s'occupent de l'avenir de notre race sur cette partie du continent, partagent la même opinion sur ce sujet important. M. Dubuque, dans ses "Notes historiques sur les Canadiens de Fall River," s'exprime ainsi (pp. 5 et 6): "Partout où les Cana-"
" nadiens-Français sont desservis par des prêtres de leur na-"
" tionalité, l'on peut noter les progrès qui se font parmi eux, "
" soit sous le rapport moral, intellectuel ou national. Nous "
" n'avons qu'à comparer les paroisses Notre-Dame-de Lourdes "
" et Ste. Anne pour s'en rendre compte. Celle-ci est la plus "
" riche et la plus nombreuse, mais elle ne possède pas encore "
" les institutions de charité et d'enseignement que l'on "

“ voit dans l'autre. Les sociétés nationales n'y trouvent pas ”
“ non plus, le même encouragement. ”

“ Quels que soient le zèle et la bonne volonté que nous ”
“ nous plaisons à reconnaître chez les missionnaires irlandais, ”
“ les Canadiens préfèrent leurs nationaux; ceux-ci sentent ”
“ mieux leurs besoins et connaissent mieux leur caractère. ”

“ Il en est de même des prêtres franco-canadiens; ils ”
“ s'adaptent assez difficilement aux circonstances lorsqu'ils ”
“ sont placés à la tête de paroisses irlandaises. ”

“ C'est une question épineuse qu'il ne faut toucher ”
“ qu'avec délicatesse; Fall River a été le théâtre de bien des ”
débats à ce sujet, et les Canadiens-Français, disons-le à leur
honneur, ont été assez sages pour se résigner à leur sort. ”

“ Il y a de grands dangers qui nous menacent au point ”
“ de vue national, et nul doute que la plus grande crainte ”
“ que nous puissions éprouver de voir disparaître la langue ”
“ française, ne se réalisera que d'une manière: en ne la par- ”
“ lant plus dans les églises franco-canadiennes. Les prêtres ”
“ étrangers qui desservent les Canadiens, conservent toujours ”
“ une certaine prédilection pour leur langue maternelle et un ”
“ accent plus ou moins prononcé. Chez quelques-uns même, ”
“ l'on remarque une certaine répugnance à parler notre langue. ”

.....
Si le cadre de cet ouvrage me le permettait, je pourrais
encore citer l'éminent auteur de “ La France aux colonies. ”
cet ami sincère de notre race, qui lui aussi, se plaint de la pres-
sion que le clergé catholique de langue anglaise, exerce sur les
populations canadiennes et acadiennes des Etats-Unis, et des
provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, et de la Nouvel-
le-Ecosse. Cet écrivain distingué, dont l'orthodoxie est inat-
taquable, et dont la voix puissante a vibré dans tous les coeurs
français des deux hémisphères, ne craint pas de déclarer, lui
aussi, que cette pression constitue un danger redoutable pour
l'avenir de la langue française sur ce continent. Il recomman-

de aux Canadiens et aux Acadiens de s'unir pour faire face au danger et le conjurer si possible. "Le meilleur moyen" dit-il "serait peut-être d'user de hautes influences pour déterminer certains prêtres irlandais à adopter une ligne de conduite plus équitable et en même temps plus sage et plus conforme à la charité chrétienne; car il pourrait résulter de tout ceci, que pour une simplification assez puérole de rouages administratifs, on risquât de voir naître une agitation purement laïque, très fâcheuse pour la religion. Songez bien qu'il y a des paroisses dont les trois quarts ne parlent que le français et qui ne peuvent obtenir la permission d'avoir un prêtre de leur nationalité. C'est pour le moins une malheureuse anomalie!"

M. Rameau aurait pu ajouter qu'il y a ici, dans le diocèse de Providence, des paroisses ENTIEREMENT CANADIENNES qui sont aujourd'hui dans le même cas.

J'ai dit que la santé de M. Bedard s'affaiblissait tous les jours. Cette puissante organisation physique ployait en effet peu à peu sous le poids des inquiétudes et des préoccupations dont son âme de prêtre et de patriote était assaillie, plus encore que sous l'effet du travail opiniâtre que lui imposait son zèle et sa sollicitude pour ses ouailles. Connaissant mieux que personne les tendances hautement avouées par son Ordinaire et si énergiquement appuyées de la plupart des hauts dignitaires ecclésiastiques de ce pays, il éprouvait des craintes incessantes sur l'avenir national de ses compatriotes. Son médecin lui enjoignait un repos qui devenait de jour en jour plus indispensable; n'importe, il travaillait toujours! Il ferma les yeux pendant quelque temps sur le danger que lui découvrait la science médicale, cherchant à s'abuser sur la gravité de son état. Mais un jour, le souffle glacé de la mort vint l'avertir de se préparer au sacrifice de cette vie qu'il avait consacrée au service de Dieu et au salut des âmes. Cet avertissement lui arriva sous la forme d'un accident grave qui jeta la consternation au milieu de ses paroissiens et qui donna une nouvelle

prise aux passions haineuses de ceux qui se sont acharnés à sa perte jusque sur son lit de mort. Comme cet accident avait un caractère suspect en raison de l'absence des symptômes d'une maladie grave, et que quelques langues malveillantes avaient laissé échapper quelque part le mot de suicide, j'interrogeai à ce sujet le Dr. W. Trudeau, qui lui donna ses soins dans cette circonstance et qui me fit la réponse suivante :

« Depuis plusieurs mois, M. Bedard souffrait de rhumatismes qui le minaieut graduellement; cependant, les souffrances de cette cruelle maladie, qu'il supportait avec courage, ne le confinaient pas à la maison; car il voulait à tout prix, lutter contre son envahissement incontrôlable. Un matin, étant à se préparer pour une petite fête qui se faisait au Couvent, et à laquelle il ne voulait pas faire défaut, vu qu'il sentait sa fin approcher, il commut l'imprudencence de se raser lui-même comme il en avait l'habitude. Pendant cette opération délicate, il fut soudainement frappé par l'un de ces vertiges apoplectiques auxquels il était sujet depuis quelque temps et il tomba à la renverse avec son rasoir à la main. Dans sa chute, cet instrument s'enfonça dans son côté droit, de toute la longueur et la profondeur de son tranchant. On me fit appeler en toute hâte, et je fus heureux de constater que la blessure était de peu de conséquence, la lame du rasoir n'ayant traversé que les tissus adipeux, sans atteindre aucun organe important. L'hémorrhagie contrôlée, je pansai la plaie.

Il n'y a aucun doute possible pour une personne sensée, sur l'origine et la nature de cette blessure que j'ai examinée minutieusement et qui était exactement d'une longueur et d'une profondeur égales à celles de la lame du rasoir. »

Cette réponse du Dr. Trudeau, dont les aptitudes médicales sont bien connues, devra convaincre ceux qui conservent encore quelques doutes sur la nature de cet accident.

A dater de cette époque, M. Bedard s'occupa sérieusement à mettre ordre à ses affaires qui, en raison de leur multiplicité, étaient quelque peu en désordre. Tout en faisant ce travail, il pensait toujours à ses chers paroissiens; car après sa mort on a trouvé des documents importants, désignés de sa propre main par l'inscription " Pour les Canadiens, " documents qui plus tard, leur furent d'une grande utilité.

Depuis son arrivée à Fall River, le curé de N—D. de Lourdes avait généralement joui d'une santé parfaite. Ce ne fut que vers le milieu d'avril 1884 qu'il fut atteint de rhumatisme inflammatoire. D'abord localisé à l'avant-bras, le mal se généralisa bientôt, et au bout de quelques jours, toutes les articulations se trouvaient atteintes. C'en était fait; la maladie s'était décidément rendue maîtresse, et elle devait terminer régulièrement son évolution: il ne restait qu'à en surveiller la marche et à en éloigner soigneusement les funestes résultats. A partir de ce jour, ne pouvant exécuter aucun mouvement, il fut comme cloué au lit et sans cesse tourmenté par d'atroces douleurs. Son courage toutefois, ne défaillit pas un seul instant et comme rassuré par les efforts constants du Dr. Collet à lui procurer quelque soulagement, ainsi que par les attentions délicates des bonnes dames du Couvent Jésus-Marie, il lançait quelquefois le mot pour rire, ou bien parlait gaiement de la réalisation de ses projets pour les Canadiens de sa chère paroisse. Enfin, la maladie céda graduellement; puis il recouvra l'usage de ses membres; mais son assurance même dans la guérison, devait le trahir. N'écoutant que son zèle, il persista un peu trop à se tenir debout pour répondre comme auparavant à tous ceux qui venaient le consulter et s'inspirer de ses conseils paternels. Habitué à sacrifier le besoin du repos aux rigoureuses exigences de sa mission de pasteur, il s'abusa sur le véritable état de ses forces, succomba à la fatigue et dût reprendre le lit pour quelque temps encore. Après quelques jours d'un état plus ou moins inquiétant, les symptômes cédè-

rent une seconde fois, et quoique faible, il put reprendre partiellement la gestion de ses affaires; il dit même la messe deux ou trois fois. Bref, attribuant plutôt sans doute à un excès de précaution qu'à une rigoureuse nécessité les sages avis de son médecin, il poussa l'imprudence jusqu'à faire des sorties prolongées sur ses terres pour y déterminer la nature de travaux à faire. Or, son tempérament, devenu plus que jamais susceptible de subir les fâcheuses influences de l'atmosphère, y trouva plus que son compte, ce qui eut pour résultat une rechûte, et cette fois avec une telle exacerbation des symptômes, que tout espoir de guérison paraissait fort douteux. Ce fut alors que le Dr. Collet, quelque peu mécontent de se retrouver en face d'un malheur que son malade aurait probablement évité, s'il eût suivi ses recommandations, lui en fit doucement mais justement le reproche, en le priant de vouloir se choisir un autre médecin, se déclarant fatigué, non pas de le traiter, mais de voir ses conseils négligés. M. Bedard parut en éprouver beaucoup de chagrin et supplia le Docteur de lui continuer ses soins, lui promettant, si Dieu le ramenait à la santé cette fois, de suivre scrupuleusement ses avis. Il se laissa fléchir et après quelques jours d'un traitement énergique, la maladie cêda de nouveau et les forces reparurent. Inutile d'ajouter que sa constitution demeura fortem. et ébranlée à la suite des souffrances atroces qu'il avait endurées durant cette période de temps. Toutefois la convalescence parut s'établir sûrement quoique lentement. Se sentant à peu près rétabli, il caressa l'espoir de se rendre à Montréal pour prendre part à la grande fête nationale; il avait même accepté l'invitation de porter la parole à la Convention.

Il consulta à ce sujet le Docteur Collet, qui lui exposa le danger auquel l'exposaient les fatigues du voyage, et il se résigna à ne pas y aller. Ce n'est que vers la fin de juillet qu'il se décida à faire ce voyage qui, comme je l'ai déjà dit, devait lui être funeste. Il en revint au bout de quelques jours brisé par la fatigue et essayant vainement de cacher la blessure mortelle que l'ingratitude lui avait faite au cœur. Il consulta de nou-

veau son médecin qui insista sur la nécessité absolue d'abandonner les travaux de sa cure et de prendre un repos de quelques mois, comme étant la seule chance de recouvrer la santé.

Comme la Rév. Mère Provinciale des dames du Couvent Jésus-Marie à Québec, l'avait invité à aller se reposer dans leur charmante et paisible retraite de Sillery, il se hâta de faire ses préparatifs afin de se rendre le plus tôt à cette gracieuse invitation: mais le Seigneur, satisfait des rudes travaux qu'il avait faits à sa vigne, voulait le faire entrer dans la gloire et le repos éternels réservés à ses fidèles serviteurs: " *Serve bone ac fidelis, intra in gaudium domini tui!* "

Samedi le 23 août 1884, la veille de sa mort, il paraissait un peu mieux que d'habitude et causait presque gaiement avec un jeune prêtre du Canada, de passage en cette ville. Un grand nombre d'enfants de la paroisse, devaient faire leur seconde communion le lendemain. Se sentant incapable de les confesser tous, il avait télégraphié à Providence afin d'avoir des pouvoirs pour son jeune confrère. Ce ne fut que vers le soir qu'un messager lui apporta la réponse qu'il lut avec une poignante émotion qu'il essaya en vain de dissimuler sous l'un de ces bons et francs éclats de rire qui lui étaient habituels.

Mais cette fois on remarqua que ce rire avait une intonation qui résonnait aux oreilles comme le râle suprême d'un mourant. Se mettant alors au lit, il fit appeler les enfants et en confessa autant qu'il put jusque vers minuit. Au jeune prêtre qui l'engageait à se reposer, il répondait comme autrefois Jésus le fit à ses apôtres: " *Sinite parvulos venire ad me!* " (*Laissez venir à moi les petits enfants!*) Il sentait que c'était le dernier acte de sa vie, car il ne les renvoya que quand ses mains inertes ne purent plus s'élever pour les bénir. Il parut alors s'assoupir un instant, puis il dit à l'une de ses nièces qui, pour être plutôt prête à lui donner ses soins, s'était jetée sur un canapé à la porte de sa chambre: " *Va te coucher dans ton lit ma fille; je me sens si bien que je n'aurai plus besoin de*

toi cette nuit." Elle obéit avec quelque répugnance et le matin quand elle entra dans sa chambre, elle le trouva couché paisiblement, les mains croisées sur sa poitrine et son chapelet enroulé autour de ses doigts. Croyant qu'il dormait, elle l'appela doucement. Comme il ne répondait pas, saisie d'une terreur sans nom, la jeune fille le secoua fortement en criant: "Mon oncle!... mon oncle! !....." Mais il ne devait plus s'éveiller..... il était mort!.....

M, F. X. Larivière, puis les Dames du Couvent arrivèrent aux cris de la jeune fille et bientôt toute la ville savait la triste nouvelle; LE PERE BEDARD EST MORT! !.....

Ainsi s'éteignit dans la fleur de l'âge, l'une de ces intelligences d'élite qui font la gloire de notre race en ce pays, ce patriote aux ardentes aspirations, et ce missionnaire zélé et infatigable. Grandi par une persécution injuste autant qu'imméritée et par le prestige attaché à ses œuvres impérissables, son nom sera mis au nombre de ces figures historiques qui passent mais ne s'oublient jamais.

Sa perte jeta un deuil profond dans cette paroisse qu'il avait fondée au prix de tant de labeurs et d'abnégation, et dont tous les membres le considéraient comme leur père et leur meilleur ami. Toute la ville partagea ce deuil; ceux qui ne se sentaient pas portés à le respecter comme prêtre, l'admiraient comme patriote et comme citoyen. Les journaux anglais, protestants comme catholiques, firent son éloge. L'un d'eux, le NEWS, en parlant de son énergie et de sa fermeté, dit qu'il maniait hommes et choses, d'une main de fer gantée de soie. Le CASTOR, journal des Canadiens, mit ses colonnes en deuil et reproduisit l'expression de leur douleur et de leurs regrets et les résolutions de condoléances à la famille du vénéré défunt, passées par un comité de la paroisse, le Cercle Salaberry, et la

Société St. Jean-Baptiste dont il était le chapelain. Pendant trois jours et une grande partie des nuits, la foule ne cessa de défiler dans la salle du presbytère pour jeter un dernier regard sur les restes mortels du prêtre patriote.

J'emprunte au CASTOR du 28 août 1884, la relation suivante des obsèques qui lui furent faites :

FUNERAILLES DE MESSIRE P. J. B. BEDARD.

Les funérailles de ce prêtre distingué ont eu lieu hier à l'Église N—D. de Lourdes, en cette ville, au milieu d'un concours extraordinaire de personnes. Longtemps avant l'heure fixée pour la cérémonie, une foule immense se pressait dans les rues avoisinant l'église. On voyait du monde à toutes les fenêtres, sur le toit des maisons, et en un mot, dans tous les lieux propres à voir défiler le cortège funèbre, dont l'organisation se faisait avec beaucoup d'ordre sous l'habile direction des frères Larivière. Un nombreux clergé au milieu duquel on remarquait la haute stature de Mgr. de Providence, fit la levée du corps et la procession s'ébranla dans l'ordre suivant : Société St. Jean-Baptiste de Woonsocket avec drapeaux et insignes de deuil ; Société St. Jean-Baptiste de la ville avec bannière et insignes ; l'Union St. Joseph ; les Enfants de Marie et du Sacré-Cœur ; les Dames de Ste. Anne ; le personnel de l'Orphelinat ; les Dames du Convent Jésus-Marie avec leurs élèves, et les Cadets Zouaves commandés par le Prof. J. Rampon. Pendant que le cortège funèbre se dirigeait vers l'église et que la foule émue se découvrait sur son passage, la cloche faisait entendre sa voix lugubre et lamentable. Le cercueil porté par six anciens paroissiens, traversa la nef de l'église assombrie par les tentures de deuil, et fut déposé dans le chœur sur un catafalque.

Après que les différentes sociétés eurent pris place, ainsi que les invités, les reporters et quelques privilégiés, l'église se trou-

va tellement remplie, que l'on fut obligé d'en fermer les portes, afin d'empêcher la multitude de s'y précipiter. Le service funèbre commença alors. M. l'abbé Dauray de Woonsocket R. I. officia, assisté de MM. les abbés Dumontier de Marlboro et Delphos de East Douglass, Mass., comme diacre et sous-diacre.

L'oraison funèbre qui fut courte mais touchante et onctueuse, fut prononcée par M. l'abbé Millet de Nashua, N. H. Mgr. l'évêque prononça lui-même les paroles solennelles de l'absoute. On pouvait entendre des sanglots étouffés venant toutes les parties de la nef, pendant toute la durée de la cérémonie. En outre des frères du défunt qui conduisaient le deuil, on remarquait dans l'église plusieurs amis, tant de la ville que du dehors, entre autres l'hon. John Brayton, le Maître de Poste Green, Spencer Borden, A. S. Covel, Ed. Higginson, H. A. Dubuque etc. etc.

A deux heures, la cérémonie était terminée et le corps déposé dans un caveau préparé à cet effet sous l'autel de la chapelle de l'Orphelinat

M. Bedard a laissé un testament que je reproduis d'après une copie certifiée par M. H. A. Dubuque. Ce document est le seul écrit en français, qui ait été enregistré jusqu'aujourd'hui dans le bureau du comté à Taunton.

TESTAMENT DE FEU L'ABBE P. J. B. BEDARD.

J. M. J.

Je sous-signé, Pierre-Jean-Baptiste Bedard, prêtre, curé à Fall River, Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, jouissant de mon entière liberté de corps et d'esprit, voulant

mourir en enfant dévoué de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, craignant d'être prévenu sans avoir disposé de mes biens, tant meubles qu'immeubles, je veux qu'il en soit ordonné comme suit :

1o. Mes biens meubles et immeubles :— je les donne et lègue à mes deux nièces, Elisa Desautels et Virginie Desautels, pour par elles en faire, jouir et disposer comme bon leur semblera. — En cas de décès de l'une d'elles, sa part retournera à la survivante. En cas de décès des deux, je lègue ces mêmes biens susdits à Louis Bedard mon frère, notaire à Montréal, Canada, pour être distribués à tous mes plus proches parents en parts par lui jugées convenables.

2o. Mes assurances sur la vie, si elles ne sont pas assignées par "form of assignment," je les lègue à mes nièces Elisa Desautels et Virginie Desautels, pour être partagées en bonnes œuvres et en dons particuliers à quelques uns de mes parents. En cela je leur recommande de prendre conseil de mon père et de ma mère, ainsi que de mes frères, surtout de Louis, qui comme notaire, a reçu plusieurs confidences, même par écrit, en ce qui regarde mes intentions. Toutefois, je n'entends pas les lier à faire des bonnes œuvres plus que ne requiert la prudence : par exemple ne rien faire qui puisse empêcher l'éducation d'Emma, leur petite sœur et rien qui puisse empêcher l'éducation de leurs propres enfants, si plus tard elles se marient.

3o. Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Dames Religieuses de Jésus-Marie, tel que désigné par la Corporation Notre-Dame, je les cède entièrement à ces mêmes Dames Religieuses qui font tant de bien. —

Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Sœurs qui doivent fonder un Hôpital près du Collège, je les cède entièrement à ces Sœurs Hospitalières. —

Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Pères Oblats, que je désire voir me remplacer afin de continuer les œuvres déjà commencées, — comme j'en ai parlé un peu à un des Pères de cette compagnie, le P. Lagier, — je les cède entière-

rement à ces Messieurs Pères Oblats. En cela je pense faire plaisir à Mgr. Hencricken notre Evêque, qui favorise tant les communautés religieuses d'hommes et de femmes, à raison de la somme de bien qu'elles peuvent faire surtout dans les grandes villes.— Au cas de refus, voir le proviso final,—

40. Je veux que le revenu de la vente des propriétés suivantes soient affecté à payer des emprunts que j'ai faits à des gens qui avaient déposé de l'argent chez moi, et que je vais nommer. D'ailleurs ils ont tous des papiers en mains pour le prouver. Les dites propriétés sont: le no. 9 rue Webster, à Modeste Turgeon; le no. 24 rue Everett, à Ephrem Baron; le no. 14 rue Everett à Antoine Demers; le no. 411 rue Pleasant à Jules Rampon: et les lots désignés sur le plan de Covel & Brayton, avec les bâtisses y dessus: le no. 94 à Mde. Lajoie, et les moitiés de 3 lots; no. 11 à M. Perrault, no. 12 à M. Patnaude et no. 13 à M. Gagnon, tel qu'il appert par des papiers ad hoc; enfin les moitiés de l'arrière de ces lots: no. 11, no. 12, et no. 13 — formant un lot de 50 pieds de front sur 150 de profondeur, tel qu'entendu entre M. Joseph L. Audet et moi.— Comme aucune de ces propriétés n'a été payée, — une fois délivrées d'hypothèques, les revenus seront pour payer: 10. \$500 à M. Jos. St. Germain; 20. \$300 à Delle. Georgina Bérubé; 30. \$500 à Delle. Aurélie Parent; 40. \$500 à Delle Philomène Parent; 50. \$300 à M. Drapeau; 60. \$600 à Delle. Anna Leclair; 70. \$200 à M. Corriveau; et 80. \$60 à Mde. Boutin. D'ailleurs, mes exécuteurs testamentaires rectifieraient toute erreur qui pourrait exister sous ce rapport, je les en supplie.

50. Je mets mes exécuteurs testamentaires en garde contre certaines prétendues dettes: il est si aisé de produire un compte sans preuves. A ce propos je défends de payer: 10. \$500 qu'un nommé Miller m'a fait signer sous de faux prétextes; M. Perrault, mon ouvrier me l'a attesté, mais trop tard: j'avais signé sous le faux compte; 20. \$4,000 que je ne dois pas à M. Misaël Palarly: voir un document ad hoc.

60. La vente des propriétés désignées au no. 4 de ce testament — donneront un surplus d'au-delà de \$2.000, que je donne à Mgr. l'Evêque de Providence, pour sa cathédrale, tel que je le lui ai promis.

70. La ferme à Tiverton, — je la destine aux Dames religieuses de Jésus-Marie, actuellement à Fall River.

8. La ferme à Westport, je la destine aux Sœurs de l'Hopital, — ou à leur défaut aux Pères Oblats qui doivent me remplacer ici. —

90. Les frais funéraires et messes à être dites après mon décès, je les laisse à la discrétion de mes exécuteurs testamentaires. —

100. J'appointe et nomme pour mes exécuteurs testamentaires mes confrères en sacerdoce Charles Dauray, curé à Woonsocket, R. I., et Charles Gaboury, curé à Providence, R. I., les priant de consulter au besoin, mon frère Louis, notaire à Montréal, mes nièces et les Sœurs, qui connaissent mes intentions. — Au cas de refus, je nomme pour mes exécuteurs testamentaires ceux qu'ils désigneront eux-mêmes, sans exiger de caution.

Je me désais de tous mes biens entre les mains de mes exécuteurs testamentaires. —

Fait en présence des trois témoins sous-signés et signé en leur présence actuelle, ce vingt août mil-huit-cent-quatre-vingt-quatre, chez moi.

P. J. B. Bedard, Ptre-Curé.
No. 13 rue Mason, Fall River, Mass.

Témoins: { L. Z. Dumontier, ptre.
 { J. A. Prévost, ptre.
 { L. A. Marchand, ptre.

Après avoir parlé de la disposition de ses biens matériels dans son testament, il ne me reste plus qu'à citer l'expression de ses dernières volontés comme chrétien et comme prêtre. C'est un autre testament, dont la touchante mysticité, met en relief ses rapports intimes avec l'Eglise, son évêque et ses paroissiens. Je regrette de ne pouvoir donner à mes lecteurs que quelques fragments de cet adieu suprême au monde, de ce recours au pardon et aux prières si ardemment sollicités de ses amis et de tous ceux qu'il aurait pu avoir offensés. Voici ces fragments intitulés :

J. M. J.

L'ECHO DE LA MORT.

PARDON!

.....
.....
"Si j'ai fait des fautes contre mon évêque, je lui en demande pardon. — Si j'ai offensé des prêtres, en bons confrères ils me pardonneront, je l'espère. — Si j'ai fait de la peine à mes paroissiens, je leur en demande pardon, — Si je meurs, je veux qu'il n'y ait pas d'autre écho de ma tombe que le pardon!.....

.....
Mes amis prieront pour moi,..... ils savent qu'au moins, j'ai tâché de faire un peu de bien.....

J'ai toujours aimé la Ste. Eglise, ma mère, la Ste. Vierge

J'ai beaucoup souffert dans mon cœur.....
....."

Encore quelques phrases et, probablement au grand soulagement du lecteur qui a eu la patience de me suivre jusqu'ici, je termine ces notes biographiques.

J'ai dit que le curé de N—D, de Lourdes s'était fait des ennemis qui s'acharnèrent à sa perte jusque sur son lit de mort, et que, lors de l'accident rapporté par le Dr. Trudeau,

quelques langues malveillantes avaient répandu dans le public des propos tendant à faire croire à une tentative de suicide. Ces indignes soupçons prirent un caractère encore plus virulent aussitôt après sa mort. On télégraphia au bureau de la Compagnie d'Assurance sur la vie la " North-Western " pour engager le gérant à demander une enquête; mais le Coroner, le Dr. Dwelly, d'accord avec les Drs. Collet et Trudeau, sur la cause de sa mort, ne la jugea pas nécessaire. Cette décision renversa du coup tout l'échafaudage de suppositions laborieusement élevé par ses détracteurs, qui en furent pour leurs frais d'imagination.

Il n'y a malheureusement pas à s'étonner d'un pareil état de choses. Les hommes de la valeur du curé Bedard ne sont jamais exempts, même après leur mort, des dangereuses morsures de la calomnie: tous les hommes qui par leurs vertus civiques, s'élèvent au-dessus du niveau commun des choses de ce monde, y sont exposés. Je regrette de constater ici, que parmi nous Canadiens, ces malheureuses occurrences sont plus communes que chez les autres nations. On coopère assez volontiers à l'élévation d'un étranger, dans l'échelle sociale; mais quand l'un des nôtres est parvenu, grâce à ses aptitudes et à son énergie, à en franchir quelques degrés, on fait tous ses efforts pour l'en précipiter et le fouler aux pieds. Nous avons de belles qualités comme peuple; mais ce défaut est la pierre d'achoppement qui entrave notre marche dans large voie du progrès. Nos aspirations à conserver en ce pays les caractères distinctifs de notre race, nous fait un devoir impérieux d'ouvrir les yeux sur ce défaut qu, s'il n'est bientôt corrigé, nous sera certainement funeste dans un avenir très rapproché. Serons-nous autour de ceux d'entre nous qui se distinguent par leurs talents et leur patriotisme. Ne les jalousons pas. Pouvons-nous avec eux de toutes nos forces, à la roue du char qui porte nos destinées. Et quand l'un d'eux aura terminé sa carrière, enseignons avec soin ses vertus dans les pages de notre histoire, si nous ne pouvons élever d'autre monument à sa mémoire.

Ce sont de semblables considérations qui m'ont inspiré l'idée d'écrire ces "Notes biographiques." L'abbé Bedard avait de grands défauts, dit-on. Que l'on me nomme donc une créature humaine qui n'en a pas. Mais la plupart des grands saints n'ont-ils pas été de grands pécheurs?.....

"Errare humanum est" est une maxime qui a eu son application dès la création du premier homme. L'homme parfait serait un dieu. Cet assemblage de défauts et de qualités dans ce chef-d'œuvre de la création, tout en étant un sujet d'étonnement pour la créature elle-même, est la preuve la plus éloquente de la grandeur et de la sagesse infinies du Créateur.

Ceux donc qui exigeaient la perfection chez le curé de N—D. de Lourdes, faisaient preuve d'une profonde ignorance des principes immuables qui sont la base de l'existence humaine, et ils appartenaient à la catégorie de ces présomptueux dont parlent les Livres Saints, qui voient une paille dans l'œil de leur voisin, et qui ne sentent même pas la poutre qui crève le leur.

D'ailleurs, l'abbé Bedard n'eût-il à son crédit que la fondation, au milieu de mille difficultés, de l'une des plus belles paroisses de la Nouvelle-Angleterre, que ce titre suffirait à perpétuer sa mémoire; mais il a fait plus: il a défendu ses nationaux avec une énergie qui lui a valu l'animadversion de tous les francophobes du diocèse de Providence. Il a succombé dans la lutte que pendant des années, il a soutenue contre eux, avec ce courage indomptable et cette énergie virile qu'il mettait dans toutes ses actions; mais son rêve de tous les jours, la grande idée d'un clergé national pour ses compatriotes des Etats-Unis, cette idée conçue de son ardent patriotisme, est sortie triomphante de cette lutte. Rome, après deux années de de sérieuses investigations et de sages réflexions, vient de commencer la réalisation de ce rêve, en lui donnant elle-même un successeur franco-canadien au lieu d'un étranger auquel on voulait absolument confier sa chère paroisse de N—D. de

Lourdes. Espérons que ce successeur, accordé d'une manière si providentielle, après tant de déboires et de jours d'anxiété, saura guérir les maux dont a souffert cette malheureuse paroisse, et surtout imiter son prédécesseur dans son patriotisme et son inaltérable dévouement à ses ouailles.

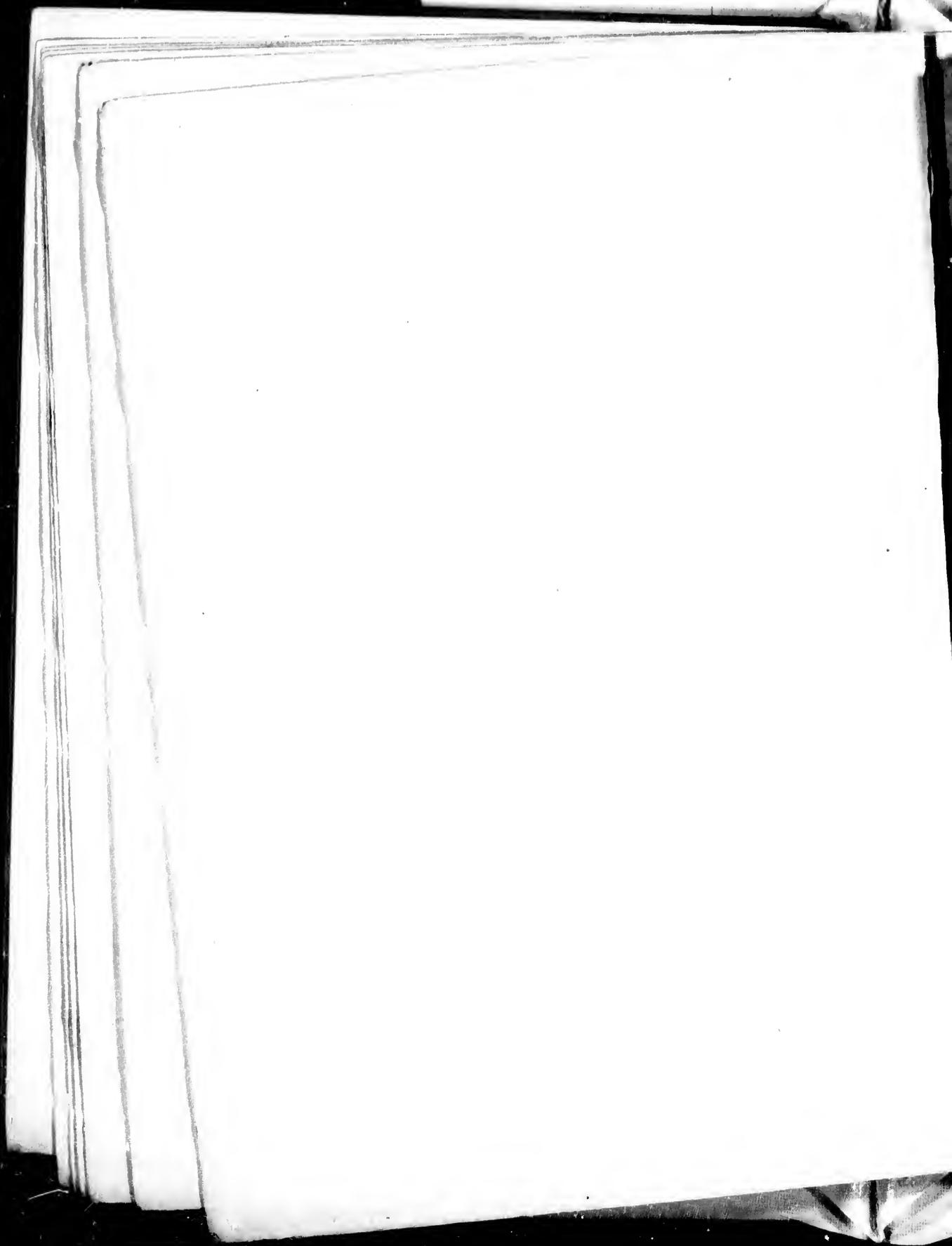
C'est avec beaucoup de satisfaction et la conscience du devoir accompli, que je me suis fait l'interprète des sentiments des Canadiens de N—D. de Lourdes, en élevant ce modeste monument à la mémoire d'un homme qui a sacrifié les plus belles années de sa vie à leur bien-être spirituel et temporel. Tel l'on voit quelquefois une inscription gravée sur la pierre par une main inhabile mais reconnaissante, transmettre à la postérité un fait glorieux ou un acte d'héroïsme; ainsi mon œuvre toute informe qu'elle soit, vivra dans les familles canadiennes, parcequ'elle a pour objet l'une de ces natures d'élite, qui passent trop vite en raison du bien qu'elles sèment sur leurs pas, et l'un de ces instruments finement trempés, dont la Providence se sert pour tailler nos destinées: elle vivra, parcequ'elle a été dictée par la reconnaissance et le respect qu'elles ont toujours eus pour LE PRETRE PATRIOTE.

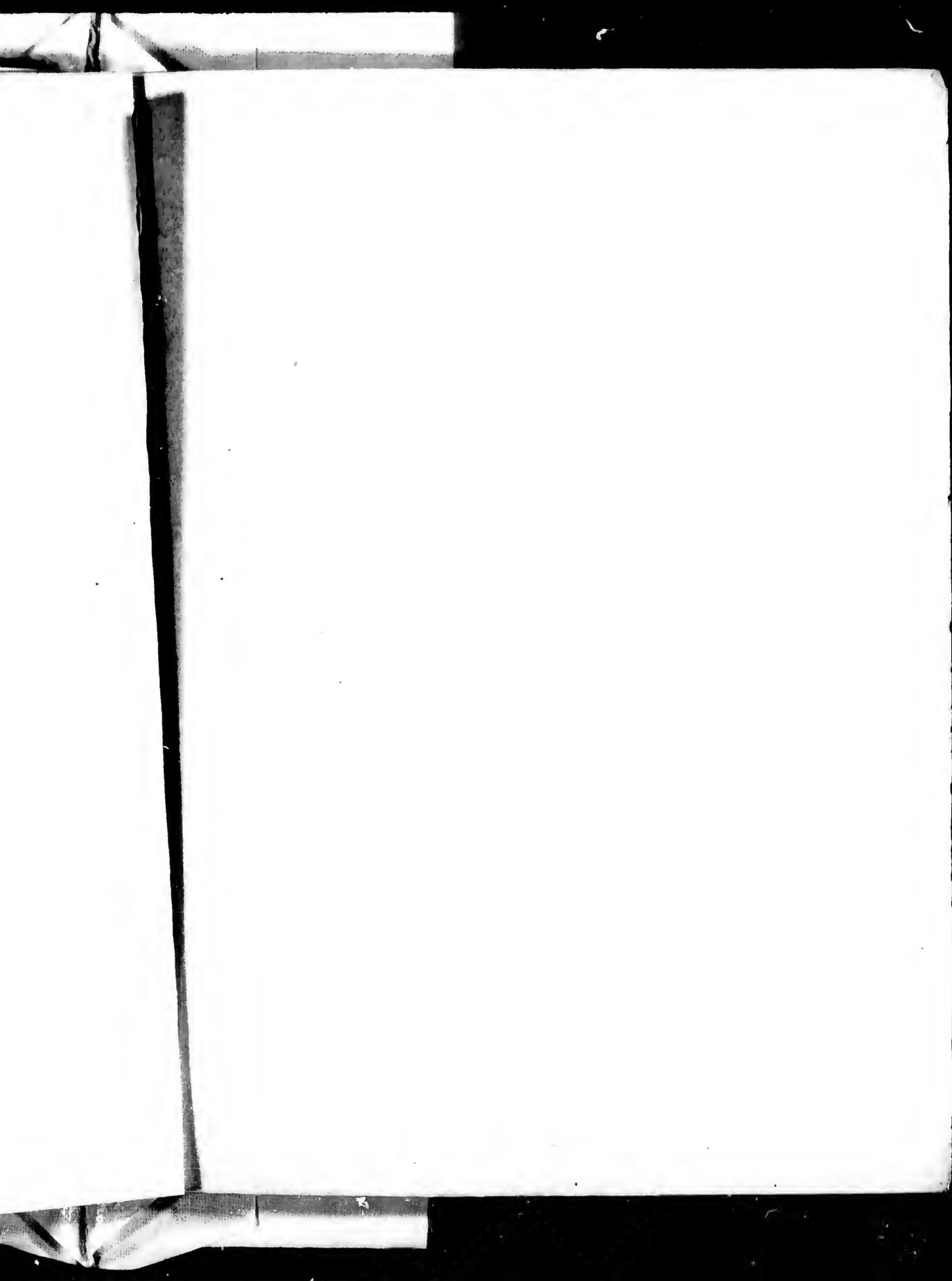
FIN.

Digitized by Google

ere
té,
bis-
et

du
anti-
mo-
les
em-
r la
tre à
mon
nadi-
, qui
leurs
Pro-
quel-
s ont





0000000000

Fall River,

TYPO. CANADIENNE DE P. U. VAILLANT, 378 RUE PLEBANT.

Mass.

0000000000

